

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	09	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	02	SOCIAL	06	ADMINISTRATION	19
ECONOMIE	08	RURAL	12	TELECOMMUNICATION	01

N° 2315

28 Mai 2021

28 May 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE : NKENG LIKOK (INTER RN3) -LINDOI-CARREFOUR SENATEUR-NKONG NKENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
2	Reference	21-0006/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 21-0006/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-05-2406
3	Reference	TC/DG14/VOL I/52/2021 Lire
	Titre/objet	I HAVE THE HONOUR TO INFORM YOU THAT BIDS SUBMITTED BY BIDDERS FOR THE REHABILITATION OF THE FRONTAL HEALTH POST OF TIKO WHARF, TIKO SUB DIVISION, FAKO DIVISION BY VIRTUE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 002/ONIT/TIKO COUNCIJTCTB/2021 OF 11TH MARCH 2021, HAVE THE RESULTS PUBLISHED AS FOLLOWS;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	041/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 041/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET USTENSILES DE CUISINE POUR LE CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-06-2021
5	Reference	003/AONO/CABAFIII/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEMANDE DE LA COTATION DC 003 /DC /CABAFIII/ CIPM /2021 POUR LA GESTION DES FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM III
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/AONO/CAD6/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME,DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	14-06-2021
7	Reference	N° 006/DM/CBK/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLMEKOK (ANDOCK), DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
8	Reference	N°001/CI/FEICOM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CI/FEICOM/DG/2021 DU 27 MAI 2021 DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 24 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'ETUDE ET DE SUIVI DES PROJETS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR LE FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	Reference	001 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-BONDJOCK/CIPM /2021 DU 06 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, PROGRAMME ANNUEL 2021.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
10	Reference	DÉCISION N°031/SONARA/DG/CAB DU 10 MAI 2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°031/SONARA/DG/CAB DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE CATRADISCO SARL, DU MARCHÉ RELATIF À LA "FOURNITURE DU MATÉRIEL DE QUINCAILLERIE (PLOMBERIE, PEINTURE ET ÉLECTRICITÉ) À LA SONARA"
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	Reference	TC/DG14/VOLI/52/2021 Lire
	Titre/objet	I HAVE THE HONOUR TO INFORM YOU THAT BIDS SUBMITTED BY BIDDERS FOR THE REHABILITATION OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE IN TIKO TOWN, TIKO, TIKO SUB DIVISION, FAKO DIVISION BY VIRTUE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIDTIKO COUNCIL/TCTB/2021 OF 11T11 MARCH 2021, HAVE THE RESULTS PUBLISHED AS FOLLOWS;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [ADDITIF N°20 A/S 001/DC/CD/CIPM/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet**

ADDITIF N°20 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 001 DC/CD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE 33 MODULES PV 120WC, 33 BATTERIES SOLAIRES AU GEL PV-135 AH 12 ACC, 33 REGULATEURS DE CHARGE DE 10A-12VCC, 33 LUMIERES LED 50W-12 VCC ET 33 STRUCTURES SUPPORT METALLIQUES COMPLETS DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI (QUARTIERS, BWAJOUNBA / MIPROMALO, 2EP, NATIONALE N°5 / NOUVEAU MARCHÉ DE NKAPA)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

13

Reference [069/DP/J12/SAEF](#) [Lire](#)**Titre/objet**

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/J12/SAEF/ CDPM/2021 DU 15/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** N/A

14

Reference [009/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 27 MAI 2021](#) [Lire](#)**Titre/objet**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 27 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL , ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** 22-06-2021

15

Reference [N° 005/DM/CBK/SG](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE BIKOK, COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A

16

Reference [N° 008/DM/CBK/SG](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2021 DU 23/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 1860/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 1860/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-49/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ(25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DES SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS SUR LE DON DE SANG(PRESYNATS).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 071/DP/J12/SAEF Lire</p> <p>Titre/objet RENDANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA PHASE 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 002/CAPEF/SG/RMO/ SRFP/BMP Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT CORRECTION DES INCOHERENCES DES CRITERES ESSENTIELS ET DU DELAI DE LIVRAISON DES EQUIPEMENTS, CERTAINS TEXTES ABROGES ET VISA DU MINMAP SUR LES FACTURES RELATIF L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN° 0350 /AOIO/CAPEF/PROFOR/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION LAITIERE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 001/CAPEF/SG/RMO/ SRFP/BMP Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT CORRECTION DES INCOHERENCES DES CRITERES ESSENTIELS ET LA DUREE DE VALIDITE DE LA CAUTION DE SOUMISSION ENTRE LE RPAO ET L'AAO</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference TC/DG14/VOLI/53/2021 Lire</p> <p>Titre/objet P HAVE THE HONOUR TO INFONN YOU THAT BIDS SUBMITTED BY BIDDERS FOR THE CONSTRUCTION OF STALLS AND COLD ROOM FOR THE FISH MARKET IN TIKO SUB DIVISION, FAKO DIVISION BY VIRTUE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 006/ONIT/TIKO COUNCIL/TCTIV/2021 OF 23" MARCH 2021, HAVE THE RESULTS PUBLISHED AS FOLLOWS;</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference 08BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 26/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BETARA GONGO(EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LE CADRE DE REXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE RELANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, UNE DEMANDE DE COTATIONS POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 18-06-2021</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference 02/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 05 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/CIPM/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE EN PANNEAUX SOLAIRES DU CENTRE-VILLE DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference 18/C/CABIII/SG/STD/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CIPM/CABAFIN/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOM - CHEFFERIE BAMOUGOM (LOTI).</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference N° 001/C/CBK/SG DU 17/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EVINDISSI CENTRE-ABANGMINDI-NKELASSI AVEC CROCHET A NTOUESSONG –EVINDISSI II (13,0KM)) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINTP 2021.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

26	<p>Reference 02/AONO/ANTIC/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ANTIC/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTIC. FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2021. IMPUTATION : 241 000</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 31-05-2021</p>
-----------	--

27	<p>Reference N° 003/DM/CBK/SG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 7 LOTS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference N° 011/DM/CBK/SG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 20/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AKOK BEKOE – ANDOCK (RIVE DU NYONG), DANS LA COMMUNE DE BIKOK– DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

29	<p>Reference N° 002/DM/CBK/SG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 2 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BIKOK CENTRE –CARREFOUR EKALI DANS LA COMMUNE DE BIKOK)</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

30	<p>Reference 043/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 043/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES A LA DIVISION INFORMATIQUE A DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 16-06-2021</p>
-----------	--

31	<p>Reference D13-134/c/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-134/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTREINTE N°D13-297/DDPNR/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/PETVISIDAME/2021 DU 21/10/2020 POUR LA FORMATION DES PERSONNELS DE LA CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE-BID (PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MERE A L'ENFANT) A LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

32	<p>Reference 003/SOWEDA/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PRESS RELEASE N° 003/SOWEDA/2021 RELATED TO TENDER N° 002/21/RNIT/SOWEDA/SITB/GOC/2021 OF 18/03/2021 FOR THE RECRUITMENT OF A CONSULTANCY FIRM TO AUDIT THE 2020 ACCOUNTS AND FINANCIAL STATEMENTS OF SOWEDA. PUBLICATION OF RESULT THE DIRECTOR GENERAL OF THE SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY (SOWEDA) HEREBY INFORMS THOSE WHO SUBMITTED BIDS IN RESPONSE TO THE ABOVE TENDER THAT THE JOBBING ORDER HAS BEEN AWARDED AS FOLLOWS: SUBJECT OF JOBBING ORDER WINNER JOBBING ORDER PRICE FCFA TTC DURATION OF JOBBING ORDER AUDIT OF 2020 ACCOUNTS AND FINANCIAL STATEMENTS OF SOWEDA ARC AUDIT & CONSULTING B.P. 6297 YAOUNDC . 5,394,870 02 MONTHS THE OTHER BIDDERS WERE ELIMINATED FOR THE FOLLOWING REASONS: BIDDERS RCASON FOR ELIMINATION FINAL SCORE (TECHNICAL+FINANCIAL) MAZARS B.P. 3791, DOUALA SECOND BEST OFFER 95.79% HLB ACP CENTRAL AFRICA B.P. 5701, DOUALA • TH IRD BEST OFFER 62.42% KPMG B.P. 5563, DOUALA TECHNICAL SCORE BELOW 70%. - MAXI-FORMATION B.P 6284, DOUALA FALSIFICATION OF DOCUMENTS - DELOITTE B.P. 5393, DOUALA ABSENCE OF ATTESTATION OF NONABANDONMENT OF PUBLIC CONTRACTS PWC B.P. 5689, DOUALA ABSENCE OF BID BOND ?</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	N°017/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/FEICOM/DG DU 27 MAI 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	N° 007/DM/CBK/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 007/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	1856/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1856/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID DU 25 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTREINTE N° D13-297/DDPNR/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/PETVISIDAME/2021 DU 21/10/2020 POUR LA FORMATION DES PERSONNELS DE LA CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE-BID (PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MERE A L'ENFANT AU CAMEROUN) A LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	1859/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1859/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-48/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	1862 /D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1862 /D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° D13-21/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA PRODUCTION, DIFFUSION, TRADUCTION ET DISSEMINATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET STRATEGIQUES DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

38	Reference	D13-136/c/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-136/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-49/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ(25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DES SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS SUR LE DON DE SANG(PRESYNATS).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference N° 001/DM/CBK/SG Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EVINDISSI CENTRE-ABANGMINDI-NKELASSI AVEC CROCHET A NTOUESSONG –EVINDISSI II (13,0KM)) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference ADDITIF N° 019 A/S 008/AONO/CD/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N° 019 RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CD/CIPM/2019 DU 29 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE DIBOMBARI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference N°016/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 27 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSURANCE PAR LE FEICOM Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

42	Reference 001 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: BONDJOCK CARREFOUR LYCEE – LOLA - LIBAMBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

43	Reference 004/AD/C-MKO/SP/CIPM/2021 Lire Titre/objet ADDITIVE NO.004/AD/C-MKO/SP/CIPM/2021 AT THE NATIONAL TENDER OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE NO.010/AONO/C-MOUANKO/SG/CIPM/2021 OF 05/05/2021 FOR THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION OF THE HOSPITAL PAVILION AT THE CMA OF MOUANKO, DEPARTMENT OF THE MARITIME SANAGA, COASTAL REGION. THE MAYOR OF THE COMMUNE OF MOUANKO, CONTRACTING AUTHORITY, BRINGS TO THE ATTENTION OF THE COMPANIES BIDDING FOR THE NATIONAL TENDER OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE NO.010/AONO/C-MOUANKO/SG/CIPM/2021 DU 05/05/2021 FOR THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION OF THE HOSPITAL PAVILION AT THE CMA IN MOUANKO, DEPARTMENT OF THE MARITIME SANAGA, COASTAL REGION, THAT SAID CALL FOR OFFERS IS AMENDED AS FOLLOWS: POSTPONING OFFERS THE OPENING OF THE OFFERS ORIGINALLY SCHEDULED FOR 31 MAY 2021 IS POSTPONED TO 07 JUNE 2021 IN THE SERVICES OF THE INTERNAL CONTRACTING COMMISSION OF THE COMMUNE OF MOUANKO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference	042/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU25 MAI 2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 042/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN MANUEL DE PROCEDURES DE DEDOUANEMENT BILINGUE DANS LE «CAMEROON CUSTOMS INFORMATION SYSTEM» (CAMCIS) EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : REDEVANCE INFORMATIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-06-2021

45	Reference	N° 010/DM/CBK/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MÉDECIN ET DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE BIKOP, DANS LA COMMUNE DE BIKOK- DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

46	Reference	03/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 12 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (ENPROCEDURE D'URGENCE) N°001/AONO/R-AD/D-MBVO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION EN QUATRE (04) LOTS CI-APRES DEFINIS : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE L DE NVAMBOVA, LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KWI, LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUMDJANDJL 2, LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONEGOUONG, DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°1 :AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004/AONO/PADI-DJA/CSPM_P/2021 DU 18 MAI 2021 ET DAO CORRESPONDANT EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ECONOMIE RURALE ADOSSEE A LA CACAOCULTURE A MESSAMENA ET A MEYOMESSI - PHASE IIIFINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2021 ET SUIVANTIMPUTATION : 94 709 07 110000 2226
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

48	Reference	N° 002/C/CBK/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/CBK/SG DU 17/05/2021PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. LOT 2: REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BIKOK CENTRE –CARREFOUR EKALI DANS LA COMMUNE DE BIKOKMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOKFINANCEMENT : BIP MINTP 2021.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference COMMUNIQUE N° 004/CNCC/DG/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/CNCC/DG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°005/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'OBJETS PUBLICITAIRES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

50	Reference N° 004/DM/CBK/SG Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 004/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE A LA PLACE DES FÊTES DE BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

51	Reference 016/C/J12/SAEF Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°003/AONO/J12/SAEF/ CDPM/2021 DU 15/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference N° 003/C/CBK/SG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 7 LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEE 2021, BIP MINDEVEL 2021 ET BIP MINADER 2021. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

53	Reference 04/C-R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/C-R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 1 2 AVR 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (ENPROCEDURE D'URGENCE) N°002/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRES DEFINIS : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) POSTE AGRICOLE A SOMIE, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO- BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE H LA SAR/SM DE SONGKOLONG, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [N° 011/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 011/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 20/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AKOK BEKOE – ANDOCK (RIVE DU NYONG), DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2021.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

55

Reference [N° 009/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 009/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1 ET 2 DE BIKOK-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2021.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

56

Reference [032/F33/CDPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DC/MINAT/F33/CDPMTBEC/2021 DU 08/05/2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE OU TOURISME ET DES LOISIRS, PHASE LLLL, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM DU 12/05/2021. -LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

57

Reference [N° 005/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 005/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE BIKOK, COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

58

Reference [N° 004/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 004/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE À LA PLACE DES FÊTES DE BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference N° 010/C/CBK/SG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MÉDECIN ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BIKOP, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2021.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

60	Reference 005/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 16 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS DES APPELS DES OFFRES NATIONAL OUVERTS [EN PROCEDURE D'URGENCE]: N°003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU DU 10/03/2021 10/03/2021; N°004/AONO/R-AD/D-MBYO/CBMSG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°005/AONO/R-AD/D-MBYO/C-KM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°006/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKMG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°007/AONO/R-AÚ/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°009/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU DU 11/03/2021; ET N°010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 DANS LA COMMUNA DE BANKIM. N°011/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

61	Reference N°016/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 27 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSURANCE PAR LE FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

62	Reference N°017/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/FEICOM/DG DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

63	Reference 008/AONO/CAD6/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE D'AEP DE MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-06-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	N° 007/C/CBK/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	N° 006/C/CBK/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLMEKOK (ANDOCK), DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

66	Reference	COMMUNIQUE N° 003/CNCC/DG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/CNCC/DG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°004/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA REPARATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

67	Reference	01/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 05 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/CIPM/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE EN PANNEAUX SOLAIRES DU CENTRE-VILLE DE BANLDM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

68	Reference	N°016/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/D/FEICOM/DG DU 28 MAI 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE PAR LE FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

69	<p>Reference N° 008/C/CBK/SG Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2021 DU 23/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK. FINANCEMENT : BIP MINEPDED 2021.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

70	<p>Reference 032/DP/F33/CDPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORITE DE GRE A GRE N°001592/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 08/04/2021 DU 24 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE LE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, PHASE 4. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

71	<p>Reference D13-138/c/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-138/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° D13-21/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA PRODUCTION, DIFFUSION, TRADUCTION ET DISSEMINATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET STRATEGIQUES DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

72	<p>Reference 1861/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°1861/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-76/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'ORGANISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL (PRESYNATS).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

73	<p>Reference 044/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 044/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LE DORTOIR DU CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 16-06-2021</p>
-----------	--

74	<p>Reference 009/AONO/CAD6/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAU D'AEP DE MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 15-06-2021</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

75

Reference [D13-137/c/MINSANTE/DEP/CEPS-BID](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° D13-137/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-76/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'ORGANISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL (PRESYNATS).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

76

Reference [_04/ONIT/KUMBA I COUNCIUMEME/ITB/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

N°: 04/ONIT/KUMBA I COUNCIUMEME/ITB/2021 OF 28/04/2021 PHASE I OF THE CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD WITH PAVED BRICKS FROM ECOBANK TO VIANELO- SATA WORKSHOP - SONAFANG STREET (ETA COLLEGE). PHASE I, 0.3KM FROM EKO BANK TO WING STREET IN KUMBA I COUNCIL AREA - KUMBA I SUBDIVISION, S.W.R. (THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2021, MINISTRY DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-06-2021

77

Reference [031/2021/NCB/STB/CCCM-AVAIVDP of 12/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF WORKS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 1011IS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-06-2021

78

Reference [D13-135/c/MINSANTE/DEP/CEPS-BID](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° D13-135/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-48/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

79

Reference [N°017/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°017/C/FEICOM/DG DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE FEICOM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

80

 Reference [N° 009/DM/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1 ET 2 DE BIKOK-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

81

 Reference [028/C/M/SG/CAD3/ 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°028/C/M/SG/CAD3/ 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAD3/CIPM/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 DEPARTEMENT DU WOURI - REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

82

 Reference [0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N°0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE(PLANUT)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

83

 Reference [N° 00128/021/DM/CAY7/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 00128/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

84

 Reference [N° 00123/021/DM/CAY7/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 00123/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

85

 Reference [N°0829-021/D/MSP/HGY/CIPM/21](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0829-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGY/CIPM/21 DU 22 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference [N°00129/021/DM/CAY7/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00129/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

87

Reference [N°0832-021/D/MSP/HGY/CIPM/21](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0832-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

88

Reference [N°00000038/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00000038/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

89

Reference [N°00000039/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00000039/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

90

Reference [N°00000036/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00000036/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

91

Reference [N° 004 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° __004__ /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [N°00000037/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

92

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°00000037/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NTOUESSONG IV-CARREFOUR ANDON-NKOLTSIT-CARREFOUR MEBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

Reference [N°00000040/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

93

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°00000040/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

Reference [N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021](#) [Lire](#)

94

Titre/objet

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB..

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-06-2021

Reference [N°00000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

95

Titre/objet

COMMUNIQUE N°00000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

Reference [N°02/DC/CMAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

96

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMAT/CIPM/2020 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-06-2021

Reference [N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021](#) [Lire](#)

97

Titre/objet

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-06-2021

#

RESUME DES CONSULTATIONS

98

Reference [N°06952/DC/CAA/CIPM/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°06952/DC/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux**Date de cloture** 24-06-2021

99

Reference [N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**Nature de prestation** Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A

100

Reference [N°00000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N°00000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINH DU- EXERCICE 2021**Nature de prestation** Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A

COMMUNE DE BONDJOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE : NKENG LIKOK (INTER RN3) -LINDOI-CARREFOUR SENATEUR-NKONG NKENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge, au plus tard le **28 MAI 2021 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 008/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE : NKENG LIKOK (INTER RN3) -LINDOI-CARREFOUR SENATEUR-NKONG NKENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement : Budget MINTP, Ligne fonds routier exercices 2021.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge, au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 008/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE : NKENG LIKOK (INTER RN3) -LINDOI-CARREFOUR SENATEUR-NKONG NKENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement : Budget MINTP, Ligne fonds routier exercices 2021.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps le **28 MAI 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de **BONDJOCK** en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 02 JUIN 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de **BONDJOCK** en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

3 Autres**Au lieu de ...**

n/a

Lire plutot**PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE**

4.4 Les propositions des soumissionnaires seront déposées sous plis fermés dans les Services Mairie de **BONDJOCK**. Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies ;

Ø L'enveloppe C contenant **une copie de l'offre technique** (Volume 3).

4.6.4. Les propositions des soumissionnaires seront déposées à la Mairie de **BONDJOCK** (Secrétariat General), Cellule des Appels d'Offres, au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures**.

Les dossiers administratifs et les propositions financières seront ouverts par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de **BONDJOCK** siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Commune de **BONDJOCK**, le **02 JUIN 2021 à 13 heures** précises, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

PIECE N°4 CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**Article 24 : Garanties et cautions (CCAG complété)**

24.1. Le cautionnement définitif garantissant l'exécution intégrale des prestations sera constitué dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le cautionnement provisoire est restitué au Bureau de contrôle après constitution de ce cautionnement définitif. (Voir article 32).

24.2. Cautionnement d'avance de démarrage

SANS OBJET (voir article 31).

BONDJOCK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 21-0006/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , DOTATION REHABILITATION (MINFI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan de développement stratégique de l'Agence de Promotion des PME à l'horizon 2021-2025.

2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter est définie par les Termes de Référence contenus au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Chapitre 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI), à hauteur de **50 000 000 (cinquante millions) francs CFA.**

4. Allotissement

La prestation est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N° :04/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 du 29 Mars 2021, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP du 30 Mars 2021.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	AGORA CONSULTING	B.P : 6 583 Yaoundé, Tél : 222 21 09 45/ 242 01 10 82
2	BMC GROUP	B.P : 1 413 Douala, Tél : 677 73 98 74/ 233 43 16 91
3	CRESI SARL	BP : 5 440 Yaoundé, Tél : 677 61 97 54/ 222 80 98 17
4	INGENIERIE CONSEIL/BEM INGENIERING	BP : 317 Yaoundé, TEL : 675 16 08 84/ 691 77 51 42

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus peuvent s'associer en groupement tout en précisant sa nature conjointe ou solidaire dans la convention.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Chapitre 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI), à hauteur de **50 000 000 (cinquante millions) francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F CFA**, payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et **copie numérique** sur support CD ou clé USB marqués comme tels et déposés au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard **le 24 Juin 2021 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 21-0006/AONR/ APME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.**»

NB: Les offres doivent être accompagnées d'une copie numérique

10. Delai de Livraison

Les prestations, objet du dossier d'appel d'offres seront exécutées à Yaoundé dans un délai de quatre-vingt-dix (90) Jours.

Durée de la prestation : Trois (03) mois, à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumission devra être assortie d'une caution de soumission dont le montant est égal à **1 000.000 (Un million) de francs CFA**. Cette caution se présente sous la forme d'une garantie émise par **un organisme financier** (établissement financier agréé).

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, **le 24 Juin 2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- 1) note technique inférieure à **80** points sur 100 ;
- 2) absence du personnel demandé ;
- 3) absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) présence d'information financière dans l'offre technique ;

6) Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme.

2 – Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	02
02	Référence des prestations	25
03	Compétence et qualification du personnel proposé	50
04	Moyens techniques et matériel	05
05	Compréhension de la mission, Méthodologie et planning	18
Total des points		100

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié présentant l'offre évaluée mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée. Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération de **80%** et **20%** respectivement sur les notes des offres techniques (NT) et financières (NF) : $NG = 80\% * NT + 20\% * NF$.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de leur dépôt.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA), au siège de l'APME, sis à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, B.P : 35 186 Yaoundé, Tél : 242 04 82 55/696 00 57 96.

Corruption et manœuvres frauduleuses : Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage délégué et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le MAIRE

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE TIKO

I HAVE THE HONOUR TO INFORM YOU THAT BIDS SUBMITTED BY BIDDERS FOR THE REHABILITATION OF THE FRONTAL HEALTH POST OF TIKO WHARF, TIKO SUB DIVISION, FAKO DIVISION BY VIRTUE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 002/ONIT/TIKO COUNCIJTCTB/2021 OF 11TH MARCH 2021, HAVE THE RESULTS PUBLISHED AS FOLLOWS;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Reference and Subject of the Offer	WINNER	AMOUNT	DELIVERY PERIOD
Tender 0020NITTFIKO	DJOUACAM BUSINESS	7,000,000 FCFA TTC	ONE
COUNCILITCFB/2021 OF 11 ¹¹¹	INTERNATIONAL PO		MONTH
MARCH 2021 FOR 1-11E	BOX 3S4 KUMBA		
REHABILITATION OF THE	Tt-1:(237) 677 759 317		
FRONTAL HEALTH POST OF			
TIKO WHARF, TIKO SUB			
DIVISION, FAKO DIVISION			

LIMBE le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NKOME MESOSO Peter

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DEMANDE DE COTATION N° 041/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET USTENSILES DE CUISINE POUR LE CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la fourniture des matériels et ustensiles de cuisine pour le Centre d'Instruction Douanière de Nomayos.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent :

- Livraison de 50 lots de cuillères à café ;
- Livraison de 50 lots de fourchettes ;
- Livraison de 50 lots de plats ;
- Livraison de 50 lots de cuillères à soupe ;
- Livraison de 50 cartons de tasses et sous-tasses ;
- Livraison de 30 lots de couteaux de table ;
- Livraison de 50 lots de plat à compartiments ;
- Livraison de 25 marmites chauffantes ;
- Livraison de 04 cuisinières semi professionnelles
- Livraison de 04 marmites professionnelles 36CM ;
- Livraison de 50 lots de verres à eau
- Livraison de 04 marmites professionnelles 45CM.
- Livraison de 50 verres à vin ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante neuf millions neuf cent cinquante mille (49 950 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux prestataires de droit Camerounais installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation, sont financées par le Fonds d'Equipement de la Douane. Exercice 2021 Imputation : 480009

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, au plus tard le **15 juin 2021 à 13 Heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°041/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET USTENSILES DE CUISINE POUR LE CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIÈRE DE NOMAYOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

La livraison se fera au Centre d'Instruction Douanière à Nomayos. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la DC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de **neuf cent quatre vingt dix neuf mille (999 000) franc CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **15 juin 2021 à 14H** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes, Bâtiment annexe de Tsinga.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1. Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP.

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.

- Références du fournisseur dans les prestations similaires au cours des 03 (trois) dernières années (au moins deux contrats : 1^{ère} et dernière page du contrat assortis du PV de réception);
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à 20% du coût prévisionnel ;
- Délai et calendrier de livraison inférieur ou égal à 60 jours ;
- Service après-vente ;
- Délai de garantie du matériel supérieur ou égal à six (06) mois ;
- Caractéristiques techniques des fournitures conformes au moins à 70 % des spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé et signé ;
- Description de la prestation.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions de la Demande de Cotation et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au bâtiment annexe de Tsinga.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEMANDE DE LA COTATION DC 003 /DC /CABAFIII/ CIPM /2021 POUR LA GESTION DES FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM III

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam , Autorité contractante, communique Par Décision **N°11./D** L'Entreprise **ETS ERBA TP** a été retenue adjudicataire du marché relatif à l'avais d'appel suscitée comme suit :

ordre	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
01	ETS ERBA TP	9 781 150	11664 021	Délais 30 jours (un mois)

Cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3eme pour l'établissement de sa lettre commande au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent.

Passé ces délais, le marché sera attribué à la seconde entreprise. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au bureau de la Commission de Passation des Marchés de Bafoussam 3eme dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée sur la caution de soumission des offres non retenues.

BAFOUSSAM le 19 Avril 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Douala 6^{ème}, Département du Wouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une mini centrale solaire à Sandje II, dans l'Arrondissement de Douala 6^{ème}, Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres :

- Lot I centrale photovoltaïque
- Lot II réseau de distribution
- Lot III prestation diverses

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : 50 000 000FCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement public) du ministère de l'eau et de l'énergie.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6^{ème}, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général ou au bureau du chef service technique de la commune de Douala 6^{ème}, Tél : 694 17 79 43 /677 51 26 25... dès publication du présent avis; sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Trente-cinq mille FCFA 35 000 FCFA payable à la recette municipale de la CAD6 contre quittance au titre des frais d'acquisition dudit dossier.

8. Remises des offres

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6 eme au plus tard le 14 Juin 2021 à 12H et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI
CENTRALE SOLAIRE à sandje II DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala 6eme, Département du
wouri, Région du Littoral.**

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT »

**Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé
USB**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de (03) trois mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant d'Un million FCFA 1 000 000 FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO)

Elles devront obligatoirement datées de au moins trois mois (03) précèdent la date dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances **NB : les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 14 Juin 2021 à 13H précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

13. Critères d'évaluation

Les critères des éliminatoires sont :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'Offre administrative
2. Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48H après la date de l'ouverture des plis
3. Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
5. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
6. Note technique inférieur à 70%
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
8. Offre financière incomplète.

Principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'Appel d'Offre notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'Offre
2. Référence technique de l'entreprise
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologies d'exécution
6. Visite du site signé sur l'honneur
7. Délai d'exécution

Les critères de l'Offre essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critère tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission –seront retenus pour l'évaluation de l'Offre technique :

- 1- L'expérience du personnel d'encadrement
- 2 - Les Références de l'entreprise
- 3 -La disponibilité du matériel des équipements essentiels
- 4 - Délai d'exécution
- 5 - L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières ; le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI la lettre-commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le maître d'ouvrage pour le compte de la commune d'arrondissement de Douala VI

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise de l'Offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat général ou bureau du chef service technique de la CAD6)

DOUALA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLMEKOK (ANDOCK), DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

Vu la demande de cotation N°001/DC/CBK/CIPM/2021 du 14/04/2021 en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Nkolmekok (Andock), dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture de l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Nkolmekok (Andock), dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS LA PENICHE B.P : 7242 Yaoundé Tél : 651 603 382	8 000 000 (Huit millions) de FCFA.	02 (deux) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°001/CI/FEICOM/DG/2021 DU 27 MAI 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 24 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'ETUDE ET DE SUIVI DES PROJETS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR LE FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'a été jugée conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sus évoqué, notamment « l'absence de production d'un agrément ou autorisation du fabricant » qui était un critère éliminatoire.

Aussi, sur proposition de ladite Commission, Monsieur le Directeur Général déclare le Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'acquisition du matériel d'étude et de suivi des projets d'adduction d'eau potable par le FEICOM, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BONDJOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-BONDJOCK/CIPM /2021 DU 06 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, PROGRAMME ANNUEL 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 28 MAI 2021 à 12 heures contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-BONDJOCK/CIPM /2021 DU 06 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, PROGRAMME ANNUEL 2021. Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 02 JUIN 2021 à 12 heures contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-BONDJOCK/CIPM /2021 DU 06 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, PROGRAMME ANNUEL 2021. Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 28 MAI 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK.</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 02 JUIN 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

Lire plutôt

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE**11. Adresse du Maître d'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Mairie de Bondjock au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/2021 DU 06 MAI 2021

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, PROGRAMME ANNUEL 2021.

Financement : Budget MINTP- Ligne Fonds Routier – Exercice 2021 et suivant.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Date et heure limites de dépôt des offres :

Les offres seront déposées au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures**.

13. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :

L'ouverture des plis sera effectuée dans la Salle des réunions de la commune de Bondjock le **02 JUIN 2021 à 13 heures précises**, heure locale par la Commission de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier, conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

PIECE N°4 CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES**

En ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent contrat, le Cocontractant reste soumis aux textes généraux ci-après :

6.16 le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques (ce texte est caduc il sera donc retiré de l'article 6 du CCAP).

6.26. La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics. (Ce texte est caduc il sera donc retiré de l'article 6 du CCAP).

BONDJOCK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude



SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°031/SONARA/DG/CAB DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE CATRADISCO SARL, DU MARCHÉ RELATIF À LA "FOURNITURE DU MATÉRIEL DE QUINCAILLERIE (PLOMBERIE, PEINTURE ET ÉLECTRICITÉ) À LA SONARA"

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S130/PA/004.21 du 06 Mai 2021 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°004.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 du 19/03/2021,

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la fourniture du matériel de quincaillerie (plomberie, peinture et électricité) à la SONARA, objet de l'Appel d'Offres n°004.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 du 19/03/2021, est attribué à l'entreprise CATRADISCO Sarl, sise au lieu-dit behind CDC Camp B.P. 613 Limbé (Cameroun), pour un montant Toutes Taxes Comprises de FCFA 47.973.798 (quarante-sept millions neuf cent soixante-treize mille sept cent quatre-vingt-dix-huit), et un délai d'exécution de trois (03) mois ;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

Ampliation : (1) MINMAP- (2) ARMP - (3) CATRADISCO Sarl - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives

LIMBE le 10 Mai 2021

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo



COMMUNE DE TIKO

I HAVE THE HONOUR TO INFORM YOU THAT BIDS SUBMITTED BY BIDDERS FOR THE REHABILITATION OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE IN TIKO TOWN, TIKO, TIKO SUB DIVISION, FAKO DIVISION BY VIRTUE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIDTIKO COUNCIL/TCTB/2021 OF 11T11 MARCH 2021, HAVE THE RESULTS PUBLISHED AS FOLLOWS;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Reference and Subject of the Offer	WINNER	AMOUNT	DELIVERY PERIOD
Tender 0010NIT/IIKO	111E BROWN'S	12,000,000 FCFA	ONE
COUNCIL/TC13/2021 OF 11 ^m	ENTERPRISE Tel:(237)	TTC	MONTH
MARCH 2021 FOR THE	677 834 659		
REHABILITATION OF THE			
INTEGRATED HEALTH CENTRE			
IN TIKO TOWN, TIKO SUB			
DIVISION, FAKO DIVISION			

LIMBE le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NKOME MESOSO Peter

COMMUNE DE DIBOMBARI

ADDITIF N°20 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 001 DC/CD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE 33 MODULES PV 120WC, 33 BATTERIES SOLAIRES AU GEL PV-135 AH 12 ACC, 33 REGULATEURS DE CHARGE DE 10A-12VCC, 33 LUMIERES LED 50W-12 VCC ET 33 STRUCTURES SUPPORT METALLIQUES COMPLETS DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI (QUARTIERS, BWAJOUNBA / MIPROMALO, 2EP, NATIONALE N°5 / NOUVEAU MARCHÉ DE NKAPA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Le soumissionnaire placera l'original et sept (07) copies de même que la copie numérique de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, et sera déposée à la Mairie de la Commune de Dibombari (Secrétariat Général de la Commune de Dibombari ou au PNDP Littoral), L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CD/CIPM/2021 DU 30/04/2021**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE 33 MODULES PV 120WC, 33 BATTERIES SOLAIRES AU GEL PV-135 AH 12 VCC, 33 REGULATEURS DE CHARGE DE 10A-12VCC, 33 LUMINAIRES LED 50W-12VCC, ET 33 STRUCTURES SUPPORT METALLIQUES COMPLETS DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT MOUNGO, REGION DU LITTORAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 28/05/2021, à 12 heures
--	-----------------------------------

Lire plutôt

Le soumissionnaire placera l'original et sept (07) copies de même que la copie numérique de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, et sera déposée à la Mairie de la Commune de Dibombari (Secrétariat Général de la Commune de Dibombari ou au PNDP Littoral), L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CD/CIPM/2021 DU 30/04/2021**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE 33 MODULES PV 120WC, 33 BATTERIES SOLAIRES AU GEL PV-135 AH 12 VCC, 33 REGULATEURS DE CHARGE DE 10A-12VCC, 33 LUMINAIRES LED 50W-12VCC, ET 33 STRUCTURES SUPPORT METALLIQUES COMPLETS DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT MOUNGO, REGION DU LITTORAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 04/06/2021, à 12 heures
--	-----------------------------------

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 28/05/2021, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de l'Hotel de ville de Dibombari

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 04/06/2021, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de l'Hotel de ville de Dibombari

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

DIBOMBARI le 27 Mai 2021

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2021 ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;
Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 du 15 Mars 2021, en procédure d'urgence, pour la poursuite de l'exécution des travaux de construction de la délégation départementale des Affaires Sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte, Région du Centre, Phase 2 ;
Vu la proposition d'attribution N°002/L/J12/CDPM du 19 Avril 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, ETS ANCA DECOR, BP : 13 059 Yaoundé, téléphone : 699 99 04 58, est attributaire du projet en procédure d'urgence, pour la poursuite des travaux de construction de la délégation départementale des Affaires Sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte (phase 2), Région du Centre, pour un montant Toutes Taxes Comprises de 25.500.000 (Vingt-cinq millions cinq cent cinquante mille) francs CFA et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

NGOUMOU le 12 Mai 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 27 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL , ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 366414 50 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de réhabilitation de la route int(0314) Itayap-Nguibassal , Arrondissement de Massok Songloulou , Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent pour le lot1 :

- Installations ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Ouvrage d'art.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt sept millions (**27 000 000**) **Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un seul lot** .

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des travaux publiques , Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 55 366414 50 2250.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 697 25 97 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 697 25 97 44, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard le **22 juin 2021 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 09/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 27 MAI 2021
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP-NGUIBASSAL
,ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit cinq cent quarante mille (**540 000**) toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **Mardi 22 juin 2021 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle de reunion de la délégation départementale de l'agriculture et du développement rural de la Sanaga Maritime . .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 15 critères sur 20 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 697 25 97 44/ 694 54 09 24.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 28 Mai 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE BIKOK, COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°004/AONO/CBK/CIPM/2021 du 07/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux d'installation des lampadaires solaires dans la ville de Bikok, Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux d'installation des lampadaires solaires dans la ville de Bikok, Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	MR MANAGEMENT (MRM) SARL B.P : 35 391 Yaoundé Tél : 657 260149	16 452 290 (seize millions quatre cent cinquante deux mille deux cent quatre vingt dix) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2021 DU 23/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

Vu la demande de cotation N°003/DC/CBK/CIPM/2021 du 23/04/2021 en procédure d'urgence pour l'acquisition des équipements pour l'assainissement de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 24 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative à l'acquisition des équipements pour l'assainissement de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS LA PENICHE B.P : 7242 Yaoundé Tél : 651 603 382	9 999 423 (neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent vingt trois) FCFA.	02 (deux) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1860/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-49/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ(25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DES SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS SUR LE DON DE SANG(PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, Maître d'Ouvrage

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

VU le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021;

VU La Demande de Proposition N° D13-49/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 Mars 2021.

VU La proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CEPS-BID N°0054/L/CSPM/CEPS-BID du 07/05/2021.

Decide :

Article 1^{er} : La société **CBM Stratégies Sarl, BP 8418 Douala, Rue des Sources Yaoundé**, est déclarée attributaire de la Demande De Proposition D13-49/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 Mars 2021 pour la contractualisation de vingt-cinq(25) medias en vue de la diffusion des spots, documentaires, interviews sur le don de sang ; ainsi qu'il suit :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	12 mois	La contractualisation de vingt-cinq(25) medias en vue de la diffusion des spots, documentaires, interviews sur le don de sang.	CBM Stratégies Sarl	19 437 750 F CFA

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

RENDANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA PHASE 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2021;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE**

Antoinette Justine aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 40 avril 2019 constatant la composition de la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2029 du 29 Avril 2021, en procédure d'urgence, pour les travaux de renforcement du réseau en triphasé d'Okoa-Maria phase 2 dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono – Région du Centre.

Vu le procès-verbal de session de la Commission Départementale de Passation des Marchés tenue le 25 Mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: L'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 du 29/04/2021, en procédure d'urgence, pour les travaux de renforcement du réseau en triphasé d'Okoa-Maria phase 2 dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono – Région du Centre est rendu infructueux (Aucun dossier de soumissionnaire ayant été reçu avant les date et heure limites de clôture de dépôt des offres).

Article 2 : Les soumissionnaires disposent d'un délai de **vingt (20) jours ouvrables (jusqu'au 21 Juin 2021 à 12 heures précises)** à compter de la date publication de la présente Décision pour le dépôt de leurs offres à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 26 Mai 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT CORRECTION DES INCOHERENCES DES CRITERES ESSENTIELS ET DU DELAI DE LIVRAISON DES EQUIPEMENTS, CERTAINS TEXTES ABROGES ET VISA DU MINMAP SUR LES FACTURES RELATIF L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0350 /AOIO/CAPEF/PROFOR/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION LAITIERE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>AU LIEU DE :</p> <p>Article 4 : Candidats admis à concourir</p> <p>En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des Marchés passés au titre du présent appel d'offres , ou</p> <p>ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.</p> <p>c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.</p> <p>d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :</p>

ü juridiquement et financièrement autonome,
 ü administrée selon les règles du droit commercial
 ü n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

LIRE :

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la Convention de financement.

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte de l'Autorité Contractante.

CRITERES ESSENTIELS ET DELAI DE LIVRAISON DES EQUIPEMENTS



CRITERES ESSENTIELS

AU LIEU DE :

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires
- La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant)
- Le service après-vente
- La présentation de l'offre
- L'expérience du personnel (le cas échéant)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (le cas échéant)

LIRE :

Qualification du soumissionnaire (RPAO)

- Le chiffre d'affaires
- La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant)
- Le service après-vente
- La présentation de l'offre
- L'expérience du personnel (le cas échéant)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant)
- La disponibilité du matériel

Les deux (02) critères ci-dessous cités et précédemment demandés sont exclus :

- Les références du fournisseur ;
- L'autorisation du fabricant ;

DELAI DE LIVRAISON DES EQUIPEMENTS

AU LIEU DE :

Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours.

LIRE (RPAO):

Délai de livraison

Le délai de livraison du Marché est de trente (30) jours à compter de la date de notification à l'adjudicataire de l'ordre de service de livrer par le Maître d'Ouvrage.

Chaque soumissionnaire proposera dans sa soumission le délai nécessaire pour la livraison du matériel.

Article 7 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES (CCAP)

AU LIEU DE :

La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Les textes régissant les corps de métier ;

LIRE :

La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ; **(Circulaire caduque)**

Les textes régissant les corps de métier ; **(texte abrogé)**

ARTICLE 18 : PAIEMENT

Prévision du VISA du MINMAP sur toutes les factures

Version précédente

6. Ces factures ou décomptes doivent être revêtus du visa du Ministère des Marchés Publics (visa de la Direction Générale des Contrôles des Marchés Publics).

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Version corrigée

En vertu de l'Article 47 (1-f), le MINMAP reçoit copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestations ;

LE PRÉSIDENT DU PAR ORDRE

NGOMOU GILBERT

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT CORRECTION DES INCOHERENCES DES CRITERES ESSENTIELS ET LA DUREE DE VALIDITE
DE LA CAUTION DE SOUMISSION ENTRE LE RPAO ET L'AAO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 0351 /AOIO/CAPEF/PROFOR/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE FORMATION EN PRODUCTION LAITIERE

Pages	Tâches	version précédente	version corrigée
Page 6	Incohérence des critères essentiels des versions française et anglaise	<p><u>Critères essentiels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ü Le chiffre d'affaires ; ü La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) ; ü Le service après-vente ; ü La présentation de l'offre ü L'expérience du personnel (le cas échéant) ; ü L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant) ü La disponibilité du matériel et des équipements ; essentiels (le cas échéant). 	<p>*Turnover;</p> <p>*Availability of spare parts (if needed);</p> <p>*After-sales service;</p> <p>*Presentation of bid;</p> <p>*Staff experience;</p> <p>*Access to a credit or other financial resources (where needed);</p> <p>*Availability of essential material and equipment.</p>
Page 5 et 37	Incohérence entre le RPAO et l'AAO relativement à la durée de validité de la caution	<p><u>9- cautionnement provisoire</u></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de : 124 631,84 (Cent vingt-quatre mille six cent trente un quatre-vingt-quatre francs) CFAet valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>	<p><u>9- cautionnement provisoire</u></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de : 124 631,84 (Cent vingt-quatre mille six cent trente un quatre-vingt-quatre francs) CFAet valable pendant quatre-vingt-cinq (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>



YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le PRÉSIDENT ET PAR ORDRE

NGOMOU GILBERT



COMMUNE DE TIKO

PLEASE HAVE THE HONOUR TO INFORM YOU THAT BIDS SUBMITTED BY BIDDERS FOR THE CONSTRUCTION OF STALLS AND COLD ROOM FOR THE FISH MARKET IN TIKO SUB DIVISION, FAKO DIVISION BY VIRTUE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 006/ONIT/TIKO COUNCIL/TCTIV2021 OF 23RD MARCH 2021, HAVE THE RESULTS PUBLISHED AS FOLLOWS;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Reference and Subject of the Offer	WINNER	AMOUNT	DELIVERY PERIOD
Tender 006/ONITTFIKO	BABCAM INDUSTRIES	29,851,655 FCFA	THREE
COUNCIL,FCTB/2021 OF 23 RD	LIMITED 1).0 BOX 423	TIC	MONTHS
MARCH 2021 FOR THE	BUEA Tel:(237) 697 892		
CONSTRUCTION OF STALLS AND	590 / 651 561 898		
COLD ROOM FOR THE FISH			
MARKET IN TIKO SUB DIVISION,			
FAKO DIVISION			

LIMBE le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NKOME MESOSO Peter

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BETARA GONGO(EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LE CADRE DE REXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE RELANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, UNE DEMANDE DE COTATIONS POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotations porte sur l'équipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré de Betara Gongo.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en l'équipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré de Betara Gongo.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de NGAOUNDAL.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente Demande Cotations est de : **cinq millions (5 000 000) FCFA Toutes Taxes** Comprises

4. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée dans ledit domaine.

5. Financement

L'équipement, objet de la présente Demande de Cotations est financé par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021. Les lignes d'imputation budgétaire **N° 55 40 531 07 641005 2272 611 et N° IW06327**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotations peut être consultée au Secrétariat Général de la Mairie de Ngaoundal.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotations peut être obtenue au Secrétariat Général de la Mairie de Ngaoundal, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Ngaoundal d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **dix mille (10 000) Francs CFA**, Cette quittance devra identifier racqureur comme représentant le prestataire désireux de pajtipcier à la consultation.

8. Remises des offres

L'offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, au plus tard **le 18/06/2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 26/05/2021
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BETARA GONGO
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **trois (03)** semaines calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **cent mille (100 000) F CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt ou celles ne respectant pas le mode de séparation de seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotations. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotations.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces de la Demande de Cotations entraînera le rejet simple de l'offre.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en un volume, placés sous simple enveloppe portant uniquement la mention de la Demande de Cotations en cause, composés des Pièces administratives, de l'Offre technique et de l'Offre financière.

Les différentes pièces de l'offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Il aura lieu **le 18/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations de ladite Commune. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et sa non régularisation dans un délai de 48 heures) ;
- 2- L'absence de la caution de soumission au dépouillement ; ,
- 3- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- L'omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;

2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels seront notés en fonction des éléments suivants :

1. Le chiffre d'affaires des deux (02) dernières années **oui/non**
2. Les références de l'Entreprise dans ledit projet..... **oui/non**
3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant du marché **oui/non**
4. Preuve d'acceptation des conditions du marché **oui/non**
5. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un chantier **oui/non**

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ngaoundal Téléphone : 678 58 99 58 / 694 97 71 09, dès publication du présent avis.

«Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDAL le 26 Mai 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 02/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 05 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/CIPMP/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE EN PANNEAUX SOLAIRES DU CENTRE-VILLE DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que Par Décision N° 02/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 05 AVRIL 2021 Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires de la lettre commande relative à la demande de cotation Susmentionnée pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

N° LOT	PROJETS	LIEUD'EXECUTION	ENTREPRISES	MONANT TTC(FCFA) CORRIGE	DELAJ D'EXECUTION	RANG	OBSERVATIONS
1	Equipement en matériel médical du CSI de TCHAMBA	TCHAMBA	ETS LA VINA	7 992 075	02 Mois	1 ^{er}	Attributaire
2	Equipement en matériel médical du CSI de ATTA	ATTA	ETS LA VINA	7 995 100	02 Mois	1 ^{er}	Attributaire
3	Equipement en matériel médical du CSI de NGATTI	NGATTI	ETS TAN KO DESIGN.	7 892 500	02 Mois	1 ^{er}	Attributaire
4	Equipement en matériel médical du CSI de NYAMBOYA	NYAMBOYA	DEO GRATIA	7 994 500	02 Mois	1 ^{er}	Attributaire
			ETSTANKO DESIGN.	7 831 250	02 Mois	//	Éliminé (lot4) pour Absence de de la caution de soumission

Les entreprises classées premières sont déclarées attributaires et par conséquent Invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 5 Avril 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CIPM/CABAFIN/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE
DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOM (LOTI).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3eme, Autorité contractante, communique Par Décision N°/DM/CAS III/SG/STD/2021 : **L'Entreprise ETS ERBA TP** a été retenue adjudicataire du marché relatif à l'avis d'appel suscitée comme suit :

ordre	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
01	ETS ERBA TP	83 706 498	99 819 999	Trois(03) mois

Cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3eme pour l'établissement de sa lettre commande au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent. Passé ces délais, le marché sera attribué à la seconde entreprise. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au bureau de la Commission de Passation des Marchés de Bafoussam 3 dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée sur la caution de soumission des offres non retenues.

BAFOUSSAM le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 001/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFFOUR EVINDISSI CENTRE-ABANGMINDI-NKELASSI AVEC CROCHET A NTOÜESSONG -EVINDISSI II (13,0KM)) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINTP 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°001/DM/CBK/SG DU 17/05/2021**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	ETS ZANGRA B.P : 1461 Yaoundé Tél : 677 69 96 82	50 000 000 (cinquante millions) FCFA.	04 (quatre) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ANTIC/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN DEUX (02) LOTS
DISTINCTS. MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTIC.FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE
2021.IMPUTATION : 241 000**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
241 000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'acquisition du matériel et mobilier de bureau en deux (02) lots distincts, exercice 2021.**

2. Consistance des prestations

La prestation comprend notamment : l'achat, le transport, les essais et l'installation, la fourniture des équipements, la manutention, la mise en service et la réception des fournitures objets du présent marché.

Lot 1 : matériel de bureau

N°	Désignation	Quantités
1	Climatiseurs des bureaux	38
2	Lampes de bureau	52
3	Réfrigérateurs	36
4	Téléviseurs	37
5	Tapis	11
6	Décoration (Tableaux ou autres)	12
7	Installation	-

Lot 2 : mobilier de bureau

N°	Désignation	Quantités
1	Meubles de bureau pour cadres	186
2	Fauteuils de bureau	248
3		

Meubles et chaises de secrétaire



N°	Désignation	Quantités
4	Tables de réunion	03
5	Chaises de réunion	30
6	Armoires	120
7	Meubles de salon pour bureau	07
8	Installation	-

3. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en deux (02) lots distincts ci-après définis :

Lot 1 : matériel de bureau : 27 405 300 (vingt-sept millions quatre cent cinq mille trois cent) FCFA TTC ;

Lot 2 : mobilier de bureau : 160 704 200 (cent soixante millions sept cent quatre mille deux cent) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées doivent avoir une représentation nationale et sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2021 : Imputation 241 000.

6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres se trouve sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres s'obtient par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées ou dans le journal des marchés publié par l'ARMP, dès publication du présent avis. Toutefois, la soumission en ligne du présent avis est conditionnée par le paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

1. Taille et format des fichiers.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme COLEPS et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

- L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 31 Mai 2021 à 13 heures.
- Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai comprend la gestion des intempéries et suggestions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 540 000 (cinq cent quarante mille FCFA TTC) pour le lot 1 et de 3 200 000 (trois millions deux cent mille) FCFA pour le lot 2, et valables pendant 30 jours à compter de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables.

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le présent Appel d'offres sera publié dans le journal des marchés publics de l'ARMP et dans la plateforme COLEPS.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 31 mai 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du cocontractant et siégeant dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC, sise au lieu-dit poste centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires.

- a) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- b) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- c) Spécifications techniques du matériel proposé non conformes aux prescriptions du DAO ;
- d) Non-respect d'au moins 80 % des sous-critères issus des critères essentiels ;
- e) Absence de la caution de soumission ;
- f) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif, dans un délai de 48h accordé par la CIPM après dépouillement ;
- g) Non-respect du format de fichier des offres;
- h) Absence de la copie de sauvegarde.

2. Critères essentiels.

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire.	03
3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques.	6 (lot1) et 7 (lot2)
4	Service après-vente et garantie	04
5	Planning et délai de livraison	02
6	Qualifications et expérience du personnel clé	02

Pour le critère 3 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ce critère ne sera validé que si au moins **80%** des sous-critères sont validés.

Le mode de notation requis **est binaire**.

NB : - Le candidat doit satisfaire 80% des sous-critères.

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

1. Assistante technique.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

2. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler **la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou encore le numéro vert 15 17.**

YAOUNDE le 29 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 7 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/CBK/CIPM/2021 du 07/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de sept (07) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre en 7 lots;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire des lettres commandes relatives aux travaux de construction de sept (07) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
-----	--------------	--------------------	-------------------

Lot 1	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	04 (quatre) mois
Lot 2	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 3	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 4	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 5	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 6	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 7	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	7 981 600 (sept millions neuf cent quatre vingt un mille six cent) FCFA.	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 20/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AKOK BEKOE – ANDOCK (RIVE DU NYONG), DANS LA COMMUNE DE BIKOK– DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/CBK/CIPM/2021 du 20/04/2021 en procédure d'urgence pour l'entretien de la route communale AKOK BEKOE – ANDOCK (RIVE DU NYONG), dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 24 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux d'entretien de la route communale AKOK BEKOE – ANDOCK (RIVE DU NYONG), dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS DTP AND Cie B.P : 13937 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	139 357 036 (cent trente neuf millions trois cent cinquante sept mille trente six) FCFA.	04 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 2 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BIKOK CENTRE –CARREFOUR EKALI DANS LA COMMUNE DE BIKOK)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 du 07/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines routes dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre en 2 lots. (LOT 2);

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation de certaines routes dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, LOT 2 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BIKOK CENTRE –CARREFOUR EKALI, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 2	BABA AND BROTHERS COMPANY SARL B.P : 13267 Yaoundé Tél : 696 85 21 50	26 981 624 (vingt six millions neuf cent quatre vingt un mille six cent vingt quatre) FCFA.	04 (quatre) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DEMANDE DE COTATION N° 043/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES A LA DIVISION INFORMATIQUE A DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la fourniture des équipements électriques à la Division Informatique à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent :
- La livraison et l'installation d'un (01) groupe électrogène ;
- La livraison d'un (01) onduleur ;
- La livraison et l'installation d'un (01) inverseur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante neuf millions neuf cent cinquante mille (49 950 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux prestataires de droit Camerounais installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation, sont financées par le Fonds d'Equipelement de la Douane. Exercice 2020 Imputation : 480009

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, au plus tard le **16 juin 2021 à 13 Heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°043/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA
FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES A LA DIVISION INFORMATIQUE A
DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

La livraison se fera à la Division Informatique de la Direction Générale des Douanes à Douala. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la DC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de : **Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille (999 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 16 juin 2021 à 14 H précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes, Bâtiment annexe de Tsinga.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1. Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP ;
- Non conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des offres.

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.

- Références du fournisseur dans les prestations relatives à la fourniture et l'installation des équipements électriques au cours des 03 (trois) dernières années (au moins deux contrats : 1^{ère} et dernière page du contrat assortis du PV de réception) ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à 20% du coût prévisionnel ;
- Délai et calendrier de livraison inférieur ou égal à 30 jours ;
- Caractéristiques techniques des fournitures conformes au moins à 70 % des spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé et signé ;
- Description de la prestation.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions de la Demande de Cotation et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au bâtiment annexe de Tsinga.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-134/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTREINTE N°D13-297/DDPNR/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/PETVISIDAME/2021 DU 21/10/2020 POUR LA FORMATION DES PERSONNELS DE LA CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE-BID (PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MERE A L'ENFANT) A LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître D'ouvrage communique :

La consultation susmentionnée, pour la Formation des personnels de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (Projet d'Élimination de la Transmission du VIH et du Sida de la Mère à l'Enfant au Cameroun), à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), est attribuée au Bureau de Consultant **DYNAMIC MANAGEMENT B.P: 4593 Yaoundé** selon le tableau suivant :

N°	DELAI D'EXÉCUTION	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
1	03 mois	La Formation des personnels de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (Projet d'Élimination de la Transmission du VIH et du Sida de la Mère à l'Enfant), à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	DYNAMIC MANAGEMENT	18 823 613 F CFA

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

PRESS RELEASE N° 003/SOWEDA/2021 RELATED TO TENDER N° 002/21/RNIT/SOWEDA/SITB/GOC/2021 OF 18/03/2021 FOR THE RECRUITMENT OF A CONSULTANCY FIRM FOR AUDIT THE 2020 ACCOUNTS AND FINANCIAL STATEMENTS OF SOWEDA. PUBLICATION OF RESULT THE DIRECTOR GENERAL OF THE SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY (SOWEDA) HEREBY INFORMS THOSE WHO SUBMITTED BIDS IN RESPONSE TO THE ABOVE TENDER THAT THE JOBBING ORDER HAS BEEN AWARDED AS FOLLOWS: SUBJECT OF JOBBING ORDER WINNER JOBBING ORDER PRICE FCFA TTC DURATION OF JOBBING ORDER AUDIT OF 2020 ACCOUNTS AND FINANCIAL STATEMENTS OF SOWEDA ARC AUDIT & CONSULTING B.P. 6297 YAOUNDC . 5,394,870 02 MONTHS THE OTHER BIDDERS WERE ELIMINATED FOR THE FOLLOWING REASONS: BIDDERS REASON FOR ELIMINATION FINAL SCORE (TECHNICAL+FINANCIAL) MAZARS B.P. 3791, DOUALA SECOND BEST OFFER 95.79% HLB ACP CENTRAL AFRICA B.P. 5701, DOUALA • TH IRD BEST OFFER 62.42% KPMG B.P. 5563, DOUALA TECHNICAL SCORE BELOW 70%. - MAXI-FORMATION B.P 6284, DOUALA FALSIFICATION OF DOCUMENTS - DELOITTE B.P. 5393, DOUALA ABSENCE OF ATTESTATION OF NONABANDONMENT OF PUBLIC CONTRACTS PWC B.P. 5689, DOUALA ABSENCE OF BID BOND ?

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

The successful bidder is hereby invited to immediately report to the SOWEDA Head Office in Buea in view of subscribing and signing the Jobbing Order. Meanwhile, the other bidders are requested to report at the Secretariat of the Department of Administration and Finance and withdraw their bids within 15

BUEA le 30 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESONG NTUI OGORK

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°017/D/FEICOM/DG DU 27 MAI 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE
AUTOMOBILE PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 12 mars 2021, pour la souscription d'une police d'assurance automobile par le FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : La Société Assurances & Réassurances Africaines SA, BP : 15584 Yaoundé-Cameroun, TEL : (237) 33 43 81 94 est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 12 mars 2021, pour la souscription d'une police d'assurance automobile par le FEICOM, pour un montant de **quarante-six millions cinq cent quarante-cinq mille trois cent quarante-neuf (46 545 349) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 007/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu la demande de cotation N°002/DC/CBK/CIPM/2021 du 14/04/2021 en procédure d'urgence pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture du paquet minimum à la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS ODI B.P : 5220 Douala Tél : 654 00 70 70	7 121 920 (Sept millions cent vingt un mille neuf cent vingt) FCFA.	02 (deux) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1856/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID DU 25 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTREINTE N° D13-297/DDPNR/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/PETVISIDAME/2021 DU 21/10/2020 POUR LA FORMATION DES PERSONNELS DE LA CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE-BID (PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MERE A L'ENFANT AU CAMEROUN) A LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, Maître d'Ouvrage

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

VU le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021;

VU La Demande de Proposition N° D13-297/DDPR/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/PETVISIDAME/2021 DU 21/10/ 2020 ;

VU La proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CEPS-BID N°0041/L/CSPM/CEPS-BID du 30/03/2021.

Decide :

Article 1^{er} : Le Bureau de Consultant **DYNAMIC MANAGEMENT**, B.P: 4593 Yaoundé, est déclaré attributaire de la Demande De Proposition N° D13-297/DDPR/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/ PETVISIDAME/2021 DU 21/10/ 2020 pour la Formation des personnels de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du Sida de la Mère à l'Enfant au Cameroun), à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ainsi qu'il suit :

N°	DELAI D'EXECUTION	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
1	03 mois	la Formation des personnels de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du Sida de la Mère à l'Enfant), à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	DYNAMIC MANAGEMENT	18 823 613 F CFA

Article 2 : la présente Décision tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1859/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-48/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, Maître d'Ouvrage

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

VU le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021;

VU La Demande de Proposition N° D13-48/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 Mars 2021 ;

VU La proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CEPS-BID N°0054/L/CSPM/CEPS-BID du 07/05/2021.

Decide :

Article 1^{er} : La société **237 MATANGA SARL, BP 8561 Douala, Rue Drouot Akwa**, est déclarée attributaire de la Demande De Proposition D13-48/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 du 05 Mars 2021 pour la communication et la visibilité du Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine ainsi qu'il suit :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	03 ans	La communication et la visibilité du projet de renforcement du système national de transfusion sanguine.	237 MATANGA SARL	46 388 250 F CFA

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1862 /D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° D13-21/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA PRODUCTION, DIFFUSION, TRADUCTION ET DISSEMINATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET STRATEGIQUES DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, Maître d'Ouvrage

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

VU le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021;

VU La Demande de Proposition N° D13-21/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 29 Janvier 2021.

VU La proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CEPS N°0054/L/CSPM/CEPS-BID du 07/05/2021.

Decide :

Article 1^{er} : le Groupement d'entreprise **ETS ORION EXPERTISE CONSULTING/DJE CONSULTING SARL, BP 22320 Yaoundé**, est déclaré attributaire de la Consultation D13-21/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 29 Janvier 2021 pour La production, diffusion, traduction et dissémination des documents techniques et stratégiques de transfusion sanguine. (PRESYNATS), Ainsi qu'il suit :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	45 jours	La production, diffusion, traduction et dissémination des documents techniques et stratégiques de transfusion sanguine. (PRESYNATS)	ETS ORION EXPERTISE CONSULTING/DJE CONSULTING SARL,	18 495 675 F CFA

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-136/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-49/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ(25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DES SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS SUR LE DON DE SANG(PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître D'ouvrage communique :

La consultation susmentionnée, pour la contractualisation de vingt-cinq(25) medias en vue de la diffusion des spots, documentaires, interviews sur le don de sang, est attribuée à La société **CBM Stratégies Sarl** selon le tableau suivant :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	12 mois	La contractualisation de vingt-cinq(25) medias en vue de la diffusion des spots, documentaires, interviews sur le don de sang.	CBM Stratégies Sarl	19 437 750 F CFA

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFFOUR EVINDISSI CENTRE-ABANGMINDI-NKELASSI AVEC CROCHET A NTOUESSONG –EVINDISSI II (13,0KM))

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes,

syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 du 07/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines routes dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre en 2 lots. (LOT 1);

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation de certaines routes dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, LOT 1 : REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFFOUR EVINDISSI CENTRE-ABANGMINDI-NKELASSI AVEC CROCHET A NTOUESSONG –EVINDISSI II (13,0KM)), l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	ETS ZANGRA B.P : 1461 Yaoundé Tél : 677 69 96 82	50 000 000 (cinquante millions) FCFA.	04 (quatre) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE DIBOMBARI**ADDITIF N° 019 RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CD/CIPM/2019 DU 29 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE DIBOMBARI**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **29/05/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 29/03/2021 POUR LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019

« A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **04/06/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 29/03/2021 POUR LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019

« A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Recevabilité des Offres**Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **de trois cent dix-neuf mille quatre cent (319 400) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **de trois cent dix-neuf mille quatre cent (319 400) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 29/05/2021 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 04/06/2021 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DIBOMBARI le 27 Mai 2021

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 27 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSURANCE PAR LE FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N°016/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, est déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société ZENITHE Assurances	CENT QUARANTE-TROIS MILLIONS SIX CENT VINGT-TROIS MILLE CINQUANTE-HUIT (143 623 058) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BONDJOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: BONDJOCK CARREFOUR LYCEE – LOLA - LIBAMBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 28 MAI 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: BONDJOCK CARREFOUR LYCEE – LOLA - LIBAMBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 02 JUIN 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: BONDJOCK CARREFOUR LYCEE – LOLA - LIBAMBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 28 MAI 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 02 JUIN 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- Modification des quantités dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h après l'ouverture des plis;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21/26 éléments positifs (oui).
 - ● ***Evaluation des offres techniques***

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre

- ***Evaluation des offres financières***

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

Lire plutot

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de génie civil ou rural (BAC+5); (à retire des critères éliminatoires)
- Modification des quantités dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h après l'ouverture des plis;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 75% soit 18/24 éléments positifs (oui).

4	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot

PIECE 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)**Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics. La consultation s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. Le maître d'ouvrage possède les intérêts dans sa géographie de capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Le soumissionnaire ne doit pas avoir abandonné un chantier ou l'avoir exécuté avec retard au cours des trois derniers exercices.

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE

Article 11 : Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Mairie de Bondjock au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert

N° 010/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 06 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: BONDJOCK CARREFOUR LYCEE – LOLA - LIBAMBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.»

Article 10 : Présentation des offres

10.2- Enveloppes intérieures

A8. Une caution de soumission bancaire par Lot (Cf Art.8 de l'AAO) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres délivrée par un établissement bancaire de premier agréé par le MINFI.

Article 13 : Ouverture des plis et évaluation des offres

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la commune de Bondjock le **02 JUIN 2021 à 13 heures précises**, heure locale par la Commission de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier, conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

. ARTICLE 18 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHÉ

Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par le Maire de Bondjock le 27 Mai 2021 prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet, aux étapes de signature par l'Autorité Contractante. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de l'acte de l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution du marché concerné.

NGWEM II Jean Claude

COMMUNE DE MOUANKO

ADDITIVE NO.004/AD/C-MKO/SP/CIPM/2021 AT THE NATIONAL TENDER OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE NO.010/AONO/C-MOUANKO/SG/CIPM/2021 OF 05/05/2021 FOR THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION OF THE HOSPITAL PAVILION AT THE CMA OF MOUANKO, DEPARTMENT OF THE MARITIME SANAGA, COASTAL REGION. THE MAYOR OF THE COMMUNE OF MOUANKO, CONTRACTING AUTHORITY, BRINGS TO THE ATTENTION OF THE COMPANIES BIDDING FOR THE NATIONAL TENDER OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE NO.010/AONO/C-MOUANKO/SG/CIPM/2021 DU 05/05/2021 FOR THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION OF THE HOSPITAL PAVILION AT THE CMA IN MOUANKO, DEPARTMENT OF THE MARITIME SANAGA, COASTAL REGION, THAT SAID CALL FOR OFFERS IS AMENDED AS FOLLOWS: POSTPONING OFFERS THE OPENING OF THE OFFERS ORIGINALLY SCHEDULED FOR 31 MAY 2021 IS POSTPONED TO 07 JUNE 2021 IN THE SERVICES OF THE INTERNAL CONTRACTING COMMISSION OF THE COMMUNE OF MOUANKO.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each tender drafted in English or French in seven (07) specimens whose original and six (06) marked copies as such will have to arrive at the Town hall of Mouanko at the latest the 31 May 2021 at 11 hours (standard time), and will have to be marked</p> <p style="text-align: center;">OPEN INVITATION TO TENDER NATIONAL IN EMERGENCY N° 010/ONIT/C-MOUANKO/SG/ITB/2021 OF THE 05.05.2021 FOR THE ACHIEVEMENT OF BUILDING WORK OF HOSPITALIZATION HALL, IN THE MOUANKO COUNCIL, SANAGA MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION. (To be opened only at the bid opening session)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Each tender drafted in English or French in seven (07) specimens whose original and six (06) marked copies as such will have to arrive at the Town hall of Mouanko at the latest the 07 JUNE 2021 at 11 hours (standard time), and will have to be marked</p> <p style="text-align: center;">OPEN INVITATION TO TENDER NATIONAL IN EMERGENCY N° 010/ONIT/C-MOUANKO/SG/ITB/2021 OF THE 05.05.2021 FOR THE ACHIEVEMENT OF BUILDING WORK OF HOSPITALIZATION HALL, IN THE MOUANKO COUNCIL, SANAGA MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION. (To be opened only at the bid opening session)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The Opening of bids, which will be done in one (1) time, will be carried out the 31.05.2021 at 12 hours by the Interne Tender's Board of the council at the subcommittee office located to the Town hall of Mouanko. The tenderers can attend this meeting of opening of the bids or be made represent by an elected person, having a perfect knowledge of their file.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The Opening of bids, which will be done in one (1) time, will be carried out the 07.06.2021 at 12 hours by the Interne Tender's Board of the council at the subcommittee office located to the Town hall of Mouanko. The tenderers can attend this meeting of opening of the bids or be made represent by an elected person, having a perfect kno</p>

MOUANKO le 27 Mai 2021

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DEMANDE DE COTATION N° 042/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN MANUEL DE PROCEDURES DE DEDOUANEMENT BILINGUE DANS LE «CAMEROON CUSTOMS INFORMATION SYSTEM» (CAMCIS) EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : REDEVANCE INFORMATIQUE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la fourniture d'un manuel de procédures de dédouanement bilingue dans le « Cameroon Customs Information System » (CAMCIS), en Français et en Anglais.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de cette consultation comprennent la conception, l'impression et la fourniture de deux mille (2000) manuels de procédures de dédouanement bilingues dans le « Cameroon Customs Information System » (CAMCIS), en Français et en Anglais présenté en tête-bêche.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt six millions (26 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux prestataires de droit Camerounais installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation, sont financées par la redevance informatique. Exercice 2021 Imputation : 480009.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, au plus tard le **15 juin 2021 à 13 Heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°042/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN MANUEL DE PROCEDURES DE DEDOUANEMENT BILINGUE DANS LE «CAMEROON CUSTOMS INFORMATION SYSTEM» (CAMCIS) EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le lieu de livraison est la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la DC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de **cinq cent vingt mille (520 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **15 juin 2021 à 14 H** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes, Bâtiment annexe de Tsinga.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1. Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP ;
- Non conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des offres.

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.

- Références du fournisseur dans les prestations relatives à la conception et à l'impression des documents au cours des 03 (trois) dernières années (au moins deux contrats : 1^{ère} et dernière page du contrat assortis du PV de réception) ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à 20% du coût prévisionnel ;
- Délai et calendrier de livraison inférieur ou égal à 30 jours ;
- Caractéristiques techniques des fournitures conformes au moins à 70 % des spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé et signé ;
- Description de la prestation.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions de la Demande de Cotation et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au bâtiment annexe de Tsinga.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MÉDECIN ET DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE BIKOP, DANS LA COMMUNE DE BIKOK- DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°006/AONO/CBK/CIPM/2021 du 14/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du logement d'astreinte pour médecin et du centre de sante intégré de Bikop,dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 24 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire des lettres commandes relatives aux travaux de réhabilitation du logement d'astreinte pour médecin et du centre de sante intégré de Bikop, dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1	ETS ANCA DECOR B.P : 13059 Yaoundé Tél : 699 99 04 58	13 069 200 (treize millions soixante neuf mille deux cent) FCFA.	03 (trois) mois
LOT 2	ETS ANCA DECOR B.P : 13059 Yaoundé Tél : 699 99 04 58	9 200 000 (neuf millions deux cent mille) FCFA.	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 03/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 12 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (ENPROCEDURE D'URGENCE) N°001/AONO/R-AD/D-MBVO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION EN QUATRE (04) LOTS CI-APRES DEFINIS : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE L DE NVAMBOVA, LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KWI, LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUMDJANDJL 2, LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONEGOUONG, DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que Par Décision N° 03 /DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Du 12 AVRIL 2021 Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires de la lettre commande relative à la demande de cotation susmentionnée pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

Maitre d'ouvrage	Intitulé du projets	Lot	Lieu d'exécution	Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé	Délais (Mois)	Rang	Observations
Maire de Bankim	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique groupe 1 de NYAMBOYA	1	NYAMBOYA	SOCOSEC SARLS BP.42 8ANYO	17 990 389	04	1 ^{er}	Attributaire
MAIRE DE Bankim	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KWI	2	KWI	ETS MANG-LAB BP. 640 NGAOUNDERE	18 000 000	04	1 ^{er}	Attributaire
MAIRE DE Bankim	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de NDOUMDJANDJI 2	3	NDOUMDJANDJI 2	STE RENISCO & SON'S CO LTD P.O. BOX ; BAHAM	17 979 657	04	1 ^{er}	Attributaire
MAIRE DE Bankim	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de TONEGOUONG	4	TONEGOUONG	ETS RODRIGUEZ P.O. BOX: 416 BAMENDA	17 900 380	04	1 ^{er}	Attributaire

Les entreprises classées premières sont déclarées attributaires et par conséquent invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 12 Avril 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

ADDITIF RECTIFICATIF N°1 :AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
00004/AONO/PADI-DJA/CSPM_P/2021 DU 18 MAI 2021 ET DAO CORRESPONDANT EN PROCEDURE
D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ECONOMIE RURALE
ADOSSEE A LA CACAOCULTURE A MESSAMENA ET A MEYOMESSI - PHASE III FINANCEMENT : BIP
MINEPAT EXERCICE 2021 ET SUIVANT IMPUTATION : 94 709 07 110000 2226

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO) 9. Acquisition du Dossier D'appel D'offres

A lieu de :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué, notamment au Service des Appels d'Offres, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinq cent mille (500 000)** Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Lire :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué, notamment au Service des Appels d'Offres, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cent vingt mille (120 000)** Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 002/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. LOT 2 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BIKOK CENTRE –CARREFOUR EKALI DANS LA COMMUNE DE BIKOK MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINTP 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N°002/DM/CBK/SG DU 17/05/2021, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 2	BABA AND BROTHERS COMPANY SARL B.P : 13267 Yaoundé Tél : 696 85 21 50	26 981 624 (vingt six millions neuf cent quatre vingt un mille six cent vingt quatre) FCFA.	04 (quatre) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 004/CNCC/DG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°005/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'OBJETS PUBLICITAIRES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **GROUPEMENT JPN INTERNATIONAL SARL & ETS PENTAGONE II**, BP : 86 Eséka, Tel: **674 49 84 71**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

● **Montant TTC du Marché : 13 015 422** (Treize millions quinze mille quatre cent vingt deux) francs FCFA.

● **Délai d'exécution : Quarante cinq (45) jours.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 004/DM/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE A LA PLACE DES FÊTES DE BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°003/AONO/CBK/CIPM/2021 du 07/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une tribune a la place des fêtes de Bikok centre dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 11 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de construction d'une tribune a la place des fêtes de Bikok centre dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS ONDOA ANTOINE B.P : 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	34 900 000 (trente quatre millions neuf cent mille) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°003/AONO/J12/SAEF/ CDPM/2021 DU 15/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°069/DP/J12/SAEF du 12/05/2021**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouv

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE T OFFRES EN CF
LOT UNIQUE	ETS ANCA DECOR, BP : 13059 Yaoundé,téléphone : 699 99 04 58	25.500.000 (Vingt-cinq millions cinq cent cinquante mille) francs CFA	25.655.025 (Vingt-cinq six cent cinquante-cinq vingt-cinq) francs

Le soumissionnaire, **ETS ANCA DECOR**, BP : 13059 Yaoundé, téléphone : 699 99 04 58, est attributaire du projet, **en procédure construction de la délégation départementale des Affaires Sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte (phase Taxes** Comprises de **25.500.000 (Vingt-cinq millions cinq cent cinquante mille) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (3) mois**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui su l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 26 Mai 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 003/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 7 LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEE 2021, BIP MINDDEVEL 2021 ET BIP MINADER 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°003/DM/CBK/SG DU 17/05/2021**, les lettres commandes relatives à l'appel d'offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
-----	--------------	--------------------	-------------------



Lot 1	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	04 (quatre) mois
Lot 2	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 3	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 4	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 5	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 6	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	8 494 495 (huit millions quatre cent quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt quinze) FCFA.	
Lot 7	ETS LA CHUTE DES EAUX B.P : 12880 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	7 981 600 (sept millions neuf cent quatre vingt un mille six cent) FCFA.	

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription des lettres commandes.

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette



COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 04/C-R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 12 AVR 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (ENPROCEDURE D'URGENCE) N°002/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRES DEFINIS : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) POSTE AGRICOLE A SOMIE, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO- BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE H LA SAR/SM DE SONGKOLONG, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM. AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que Par Décision N°04/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Du 12 AVRIL 2021 Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires de la lettre commande relative à la demande de cotation Susmentionnée pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

MaitreD'ouvrage	Intitulé du Projets	Lot	Lieu d'exécution	Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé	Délais (Mois)	Rang	Observations
MAIRE DE Bankim	Construction d'un (01) Poste Agricole à SOMIE	1	SOMI	ETS SO.CO.SEC SARL	19 996 245	04	1er	Attributaire
MAIRE DE Bankim	Construction d'un Atelier de Maçonnerie à ia SAR/SM de SONGKOLONG	2	SONGKOLONG	ETS LA GRACE SERVICES	29 996 014	04	1er	Attributaire

Les entreprises classées premières sont déclarées attributaires et par conséquent invitées à se présenter à la Commune de Bankim. dans un délai de quinze (15) jours à compter de date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 12 Avril 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 011/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 20/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AKOK BEKOE – ANDOCK (RIVE DU NYONG), DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°011/DM/CBK/SG DU 27/05/2021**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS DTP AND Cie B.P : 13937 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	139 357 036 (cent trente neuf millions trois cent cinquante sept mille trente six) FCFA.	04 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de ladite lettre commande.

BIKOK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 009/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1 ET 2 DE BIKOK-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°009/DM/CBK/SG DU 27/05/2021**, les lettres commandes relatives à l'appel d'offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	ETS ONDOA ANTOINE B.P : 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	10 100 000 (dix millions cent mille) FCFA.	03 (trois) mois
LOT 2	ETS ONDOA ANTOINE B.P : 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	12 400 000 (douze millions quatre cent mille) FCFA.	

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription desdites lettres commandes.

BIKOK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DC/MINAT/F33/CDPMTBEC/ 2021 DU 08/05/2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE OU TOURISME ET DES LOISIRS, PHASE LLLL, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM DU 12/05/2021.-LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, AUTORITÉ CONTRACTANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**communiqué :**

APRÈS EXAMEN DÉTAILLÉ DES OFFRES RELATIVES LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE AGRE N°001592/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 08/04/2021 DU 24 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DEPARTEMENT DU HAUTNKAM, PHASE 4, susmentionné, l'attribution suivante a été faite par Décision Préfectorale N° /DP/F33/CDPM/2021 du.....

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettres (XFCFA)	Délai d'exécution	classement
01	ETS 2NBO SARL BP : 15461 Tél. : 653403 434/660 573300	24-999-976	Vingt-quatre millions neuf Cent quatre Vingt Dix Neuf Mille sept cent soixante seize francs	04(quatre) mois	1 ^{er} /1

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Bafang dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande y relatif.

BAFANG le 25 Mai 2021

Le PRÉFET

LUC NDONGO

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 005/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE BIKOK, COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°005/DM/CBK/SG DU 17/05/2021**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	MR MANAGEMENT (MRM) SARL B.P : 35 391 Yaoundé Tél : 657 260149	16 452 290 (seize millions quatre cent cinquante deux mille deux cent quatre vingt dix) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 004/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 07/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE À LA PLACE DES FÊTES DE BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°004/DM/CBK/SG DU 17/05/2021**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS ONDOA ANTOINE B.P : 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	34 900 000 (trente quatre millions neuf cent mille) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 010/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MÉDECIN ET DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE BIKOP, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°010/DM/CBK/SG DU 27/05/2021**, les lettres commandes relatives à l'appel d'offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1	ETS ANCA DECOR B.P : 13059 Yaoundé Tél : 699 99 04 58	13 069 200 (treize millions soixante neuf mille deux cent) FCFA.	03 (trois) mois
LOT 2	ETS ANCA DECOR B.P : 13059 Yaoundé Tél : 699 99 04 58	9 200 000 (neuf millions deux cent mille) FCFA.	

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription desdites lettres commandes.

BIKOK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 005/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 16 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS DES APPELS DES OFFRES NATIONAL OUVERTS [EN PROCEDURE D'URGENCE): N°003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°004/AONO/R-AD/D-MBYO/CBMSG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°005/AONO/R-AD/D-MBYO/C-KM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°006/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKMG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°007/AONO/R-AÛ/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 ; N°009/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 ; N°010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 ET N°011/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 DANS LA COMMUNA DE BANKIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que Par Décision N° 05/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 du 26 Avril 2021. Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires de la lettre commande relative à la demande de cotation Susmentionnée pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	Intitulé du Projet	Lieu d'exécution	Soumissionnaires	Montant TTC Proposé	Montant TTC Corrigé	Délais (mois)	Rang
Maire de Bankim	Constructiort de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine (un au CSI de KIMIPETEL et un au est de NYAMBOYA)	CSI de KIMI PETEL et CSI de NYAMBOYA	SN PHARMACEUTICAL	16 990 740	16 752 240	04	1e
Maire de Bankim	travaux de Construction d'un (01) forage équipé de pompe à énergie solaire à MONGBE	MONGBE	SN PHARMACEUTICAL	19 992 978	19 992 978	03	1e
Maire de Bankim	● la réhabilitation de 15 forages dans certaines Ecoles Primaires Publiques dans la Commune de BANKIM	Communs de BANKIM	ETS MANG-LAB	24 708 719	24 708 719	04	1e
Maire de Bankim	travaux de renforcement des installations de la mini adduction d'eau de Bandam	Bandam	ETS AL BARAKA	6 500 000	6 500 000	02	1e
Maire de Bankim	travaux d'électrification ci-après définis : Electrification des villages MIBELON, MGBETOH, NGOULORY et NGATTI (extension réseau ENEO). Commune de Bankim, (Phase 1)	NGOULORY et NGATTI	ETS RODRIGUEZ	49 997 572	49 997 572	03	1e
Maire de Bankim	LOT 1 : Réhabilitation do la route LONGRASSCHYGNAMBO distance do 6.6 KM.	LONGRASS CHYGNAMDO	ETS « LES PLENITUDES»	18 394 524	18 394 524	03	1e



Maire de Bankim	LOT 2 : Entretien des axes routiers : CARREFOUR MINEPIA - BASE CAMWATER (BORD MBAM) SUR UNE DISTANCE DE 4.400KM ; AXE EP GROUPE 1 BANKIM n BORD MBAM (DEBUT DE L'ETANG DU CHEF) SUR UNE DISTANCE DE 4,500 KM et AXE N°6 COTE VILLAGE NGATTI - BARRAGE MAPE SUR UNE DISTANCE DE 2.400KM ET CARREFOUR Sa MAJESTE PLONG - CARRIERE DE SABLE FIN SUR UNE DISTANCE DE 400M.	Bankim et NGATTI	ETS « LES PLENITUDES »	27 000 000	27 000 000	03	1e
Maire de Bankim	LOT 1 ; Réhabilitation de la route CYGNAMBO-CHI ARB (3 KM),	CYGNAMBO CHIARB	ETS LES PLENITUDES»	12 000 000	12 000 000	03	1e
Maire de Bankim	LOT 2 ; Réhabilitation de la piste agricole axe LINGAM-MAYO MOUKA d'une longueur de 9.2 KM.	LINGAM MAYO MOUKA	ETS LES PLENITUDES»	23 000 000	23 000 000	03	1e
Maire de Bankim	travaux de construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire à ATTA,	ATTA	ETS SIFATAN	8 000 000	8 000 000	03	1e

Les entreprises classées premières sont déclarées attributaires et par conséquent invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 16 Avril 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 27 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021, POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSURANCE PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°016/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, est déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société ZENITHE Assurances	CENT QUARANTE-TROIS MILLIONS SIX CENT VINGT-TROIS MILLE CINQUANTE-HUIT (143 623 058) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°017/C/FEICOM/DG DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°017/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société AREA Assurances	QUARANTE-SIX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE-NEUF (46 545 349) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE D'AEP DE MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Douala 6ème, Département du Wouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux D'ALIMENTATION EN SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE D'AEP à Manoka Centre, dans l'Arrondissement de Douala 6ème, Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres :

- Lot 100 Travaux préparatoires
- Lot 200 Aménagement champ solaire et local technique
- Lot 300 éclairage du site et commande de l'AEP
- Lot 400 Prestations Diverses

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000FCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement public) du ministère de l'eau et de l'énergie.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6 eme au plus tard le 15 Juin 2021 à 12H et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN RPROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN SYSTEME
PHOTOVOLTAIQUE D'AEP DE Manoka Centre DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala
6eme, Département du wouri, Région du Littoral.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de (03) trois mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant de Cinq cent mille 500 000 FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre(RPAO)
Elles devront obligatoirement datées de au moins trois mois (03) précédant la date dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances **NB : les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 15 Juin 2021 à 13H précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

13. Critères d'évaluation

Les critères des éliminatoires sont :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'Offre administrative
2. Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48H après la date de l'ouverture des plis
3. Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
5. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
6. Note technique inférieur à 70%
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
8. Offre financière incomplète.

Principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'Appel d'Offre notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'Offre
2. Référence technique de l'entreprise
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologies d'exécution
6. Visite du site signé sur l'honneur
7. Délai d'exécution

Les critères de l'Offre essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission –seront retenus pour l'évaluation de l'Offre technique :

- 1- L'expérience du personnel d'encadrement
- 2 - Les Références de l'entreprise
- 3 -La disponibilité du matériel des équipements essentiels
- 4 - Délai d'exécution
- 5 - L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières ; le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI la lettre-commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le maître d'ouvrage pour le compte de la commune d'arrondissement de Douala VI

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise de l'Offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat général ou bureau du chef service technique de la CAD6)

DOUALA le 19 Mai 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 007/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°007/DM/CBK/SG DU 17/05/2021**, la lettre commande relative à la demande de cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS ODI B.P : 5220 Douala Tél : 654 00 70 70	7 121 920 (Sept millions cent vingt un mille neuf cent vingt) FCFA.	02 (deux) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 006/C/CBK/SG DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLMEKOK (ANDOCK), DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°006/DM/CBK/SG DU 17/05/2021**, la lettre commande relative à la demande de cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS LA PENICHE B.P : 7242 Yaoundé Tél : 651 603 382	8 000 000 (Huit millions) de FCFA.	02 (deux) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 003/CNCC/DG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°004/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA REPARATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **GLOBAL TELECOMMUNICATION HOUSE (GLOTELHO) SARL**, BP : 17 685 Douala, Tel: **677 55 300**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 29 895 975** (Vingt neuf millions huit cent quatre vingt quinze mille neuf cent soixante quinze) francs FCFA.
- **Délai d'exécution : Trois (03) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 01/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 DU 05 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/CIPMP/2021 DU 01/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE EN PANNEAUX SOLAIRES DU CENTRE-VILLE DE BANLDM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du publique. Par Décision **N° 01/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2021 Du 05 AVRIL 2021** L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre commande relative à la demande de cotation Susmentionnée pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

N°	INTITULE DU PROJETS	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC CORRIGE	DELAIS (MOIS)	RANG	OBSERVATIONS
1	la réalisation des travaux d'éclairage en panneaux solaires du centre-ville de Bankim, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.	ETS SABIR	15 000 000	02	1er	Attributaire

L'entreprise ETS SABIR classée première est déclarée attributaire et est invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. PAssé ce delai, l'attribution sera purement et simplement annulée et la marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 5 Avril 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°016/D/FEICOM/DG DU 28 MAI 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE
MALADIE ET ASSISTANCE PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 03 mars 2021, pour la souscription d'une police d'assurance maladie et assistance par le FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : La Société **ZENITHE Assurances, BP : Yaoundé-Cameroun, TEL : (237) 694 41 90 42** est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 03 mars 2021, pour la souscription d'une police d'assurance maladie et assistance par le FEICOM, pour un montant de **cent quarante-trois millions six cent vingt-trois mille cinquante-huit (143 623 058) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 008/C/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2021 DU 23/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINEPDED 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°008/DM/CBK/SG DU 27/05/2021**, la lettre commande relative à la demande de cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS LA PENICHE B.P : 7242 Yaoundé Tél : 651 603 382	9 999 423 (neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent vingt trois) FCFA.	02 (deux) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 27 Mai 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORITE DE GRE A GRE N°001592/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 08/04/2021 DU 24 POUR LA POURSUITE DES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE LE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, PHASE 4. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

ARTICLE 1: La lettre commande objet vu la demande de consultaion N°
N°001592/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 08/04/2021 POUR LA POURSUITE DES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE LE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, PHASE 4. DU 12/05/2021 susvisée est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribué au soumissionnaires ci-après:

N°	Attributaire	Montant TTC FCFA)	Montant TTC en lettres XFCFA)	Délai d'exécution	classement
01	ETS 2NBO SARL BP : 15461 Tél. : 653403 434/660 573300	24-999-976	Vingt-quatre millions neuf Cent quatre Vingt Dix Neuf Mille sept cent soixante seize francs	04(quatre) mois	1 ^{er} /1

Artiçie 2:La présente décision sera enregistrée et publiée partout où nesoin sera./

BAFANG le 25 Mai 2021

Le PRÉFET

LUC NDONGO

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-138/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° D13-21/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA PRODUCTION, DIFFUSION, TRADUCTION ET DISSEMINATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET STRATEGIQUES DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître D'ouvrage communique :

La consultation susmentionnée, pour La production, diffusion, traduction et dissémination des documents techniques et stratégiques de transfusion sanguine. (PRESYNATS), est attribuée au Groupement d'entreprise **ETS ORION EXPERTISE CONSULTING/DJE CONSULTING SARL, BP 22320 Yaoundé** selon le tableau suivant :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	45 jours	La production, diffusion, traduction et dissémination des documents techniques et stratégiques de transfusion sanguine. (PRESYNATS)	ETS ORION EXPERTISE CONSULTING/DJE CONSULTING SARL,	18 495 675 F CFA

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N°1861/D/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-76/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'ORGANISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL (PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, Maître d'Ouvrage

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

VU le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021;

VU La Demande de Proposition N° D13-76/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 25 Mars 2021.

VU La proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CEPS N°0054/L/CSPM/CEPS-BID du 07/05/2021.

Decide :

Article 1^{er} : le Bureau de Consultants **ETS ORION EXPERTISE CONSULTING, BP 22320 Yaoundé**, est déclaré attributaire de la Demande De Proposition D13-76/DDP/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 25 Mars 2021 pour l'organisation de réunion de coordination avec les responsables des structures de transfusion sanguine au niveau régional, ainsi qu'il suit :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	45 jours	l'organisation de réunions de coordination avec les responsables des structures de transfusion sanguine au niveau régional	ETS ORION EXPERTISE CONSULTING	8 782 763 F CFA

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DEMANDE DE COTATION N° 044/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LE DORTOIR DU CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la fourniture et à l'installation des équipements pour le dortoir du Centre d'Instruction Douanière de Nomayos.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent :

- La livraison de 77 lits ;
- La livraison de 77 matelas orthopédiques ;
- La livraison de 77 oreillers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : quarante-neuf millions neuf cent cinquante mille **(49 950 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux prestataires de droit Camerounais installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation, sont financées par le Fonds d'Equipelement de la Douane. Exercice 2021 Imputation : 480009

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au **Bâtiment annexe de Tsinga**, au plus tard le **16 juin 2021 à 13 Heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°044/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 25 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LE DORTOIR DU CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIÈRE DE NOMAYOS(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

La livraison se fera au Centre d'Instruction Douanière à Nomayos. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de soixante-dix (70) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la DC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de **neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille (999 000)francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 16 juin 2021 à 14H précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes, Bâtiment annexe de Tsinga.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1. Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP ;
- Non conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des offres.

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.

- Références du fournisseur dans les prestations relatives à la fourniture et l'installation des équipements pour le dortoir au cours des 03 (trois) dernières années (au moins deux contrats : 1^{ere} et dernière page du contrat assortis du PV de réception) ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à 20% du coût prévisionnel ;
- Délai et calendrier de livraison inférieur ou égal à 70 jours ;
- Service après-vente ;
- Délai de garantie du matériel supérieur ou égal à six (06) mois ;
- Caractéristiques techniques des fournitures conformes au moins à 70 % des spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé et signé ;
- Description de la prestation.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions de la Demande de Cotation et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, sis au bâtiment annexe de Tsinga.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAU D'AEP DE MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Douala 6ème, Département du Wouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux DE REHABILITATION DE RESEAU D'AEP DE Manoka Centre, dans l'Arrondissement de Douala 6ème, Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues dans un lot UNIQUE, et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres :

- Lot N° 100 : Amené et repli du matériel et personnel et installation de chantier ;
- Lot N° 200 : Développement, désinfection et essai de Pompes forages existant ;
- Lot N° 300 : Analyse et traitement de l'eau ;
- Lot N° 400 : Fourniture Pose de la pompe ;
- Lot N° 500 : Autres suggestions ;
- Lot N° 600 : Réhabilitation châteaux.

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : **11 210 000 FCFA (TTC)**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement public) du ministère de l'eau et de l'énergie.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général ou au bureau du chef service technique de la commune de Douala 6ème, Tél : 694 17 79 43 /677 51 26 25... Dès publication du présent avis ; sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Vingt mille FCFA 20 000 FCFA payable à la recette municipale de la CAD6 contre quittance au titre des frais d'acquisition dudit dossier.

8. Remises des offres

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6 eme au plus tard le 15 JUIN .2021 à 12H et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 19 MAI .2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAU
D'AEP DE Manoka Centre DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala 6eme,Departement du wouri,
Region du Littoral.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de (03) trois mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant de Deux Cent Vingt Quatre Mille Deux Cent mille 224 200 FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre(RPAO)

Elles devront obligatoirement datées de au moins trois mois (03) précèdent la date dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances **NB : les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 15 JUIN 2021 à 14H précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

13. Critères d'évaluation

Les critères des éliminatoires sont :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'Offre administrative
2. Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48H après la date de l'ouverture des plis
3. Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
5. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
6. Note technique inférieur à 70%
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
8. Offre financière incomplète.

Principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'Appel d'Offre notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'Offre
2. Référence technique de l'entreprise
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologies d'exécution
6. Visite du site signé sur l'honneur
7. Délai d'exécution

Les critères de l'Offre essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critère tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission –seront retenus pour l'évaluation de l'Offre technique :

- 1- L'expérience du personnel d'encadrement
- 2 - Les Références de l'entreprise
- 3 -La disponibilité du matériel des équipements essentiels
- 4 - Délai d'exécution
- 5 - L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières ; le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI la lettre-commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le maître d'ouvrage pour le compte de la commune d'arrondissement de douala VI

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise de l'Offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat général ou bureau du chef service technique de la CAD6)

DOUALA le 19 Mai 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-137/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-76/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'ORGANISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL (PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître D'ouvrage communique :

La consultation susmentionnée, pour l'organisation de réunions de coordination avec les responsables des structures de transfusion sanguine au niveau régional, est attribuée au Bureau de consultant **ETS ORION EXPERTISE CONSULTING** selon le tableau suivant :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	45 jours	l'organisation de réunions de coordination avec les responsables des structures de transfusion sanguine au niveau régional	ETS ORION EXPERTISE CONSULTING	8 782 763 F CFA

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE KUMBA 1ER

N°: 04/ONIT/KUMBA I COUNCIUMEME/ITB/2021 OF 28/04/2021 PHASE I OF THE CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD WITH PAVED BRICKS FROM ECOBANK TO VIANELO- SATA WORKSHOP - SONAFANG STREET (ETA COLLEGE). PHASE I, 0.3KM FROM EKO BANK TO WING STREET IN KUMBA I COUNCIL AREA - KUMBA I SUBDIVISION, S.W.R. (THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2021, MINISTRY DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the Public Investment Budget (PIB) of 2021 The Lord mayor of the Kumba I Council (the Contracting Authority) hereby launches an Open National Invitation to Tender (*BY EMERGENCY PROCEDURE*) N°: 04/ONIT/KUMBA I COUNCIUMEME/ITB/2021 OF 28/04/2021, PHASE I OF THE CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD WITH PAVED BRICKS FROM ECOBANK TO VIANELO- SATA WORKSHOP - SONAFANG STREET (ETA COLLEGE). *PHASE I, 0.3KM FROM EKO BANK TO WING STREET* IN KUMBA I COUNCIL AREA KUMBA I SUBDIVISION, S.W.R.

Project	Locality	Project Amount (Fora)	Amount For Bid Bond(Fcfa)	Duration In Months
<p>PHASE I FOR THE</p> <p><i>CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD</i></p> <p><i>WITH PAVED BRICKS</i></p> <p><i>FROM ECOBANK TO</i></p> <p><i>VIANELO- SATA WORKSHOP - SONAFANG STREET (ETA COLLEGE).</i></p> <p><i>PHASE I, 0.3KM FRCM</i></p> <p><i>EKO BANK TO WING</i></p> <p><i>STREET IN KUMBA I COUNCIL AREA - KUMBA I SUBDIVISION, S.W.R.</i></p>	Kumba I Sub Division	100 000 000	2 000 000	03



2. Consistance des prestations

The works comprise notably the PHASE I OF THE CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD WITH PAVED BRICKS FROM

SONAFANG STREET (ETA COLLEGE). PHASE I, 0.3KM FROM EKO BANK TO WING STREET IN KUMBA I COUNCIL AREA

3. Cout Prévisionnel

Project	Locality	Project Amount (Fora)	Amount For Bid Bond(Fcfa)	Duration In Months
<p>PHASE I FOR THE</p> <p>CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD</p> <p>WITH PAVED BRICKS</p> <p>FROM ECOBANK TO</p> <p>VIANELO- SATA WORKSHOP - SONAFANG STREET (ETA COLLEGE).</p> <p>PHASE I, 0.3KM FROM</p> <p>EKO BANK TO WING</p> <p>STREET IN KUMBA I COUNCIL AREA - KUMBA I SUBDIVISION, S.W.R.</p>	Kumba I Sub Division	100 000 000	2 000 000	03

4. Participation et origine

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender.

5. Financement

Works of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of the 2021 financial year. **PROVISION: ONE HUNDRED PERCENT**

6. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice.

7. Acquisition du Dossier

The complete tender file may be obtained from the **Development/Contract office KUMBA I Council Door 112** upon presentation of a valid identification card.

8. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including **one (01) original** and **Six (06) copies** marked as such,

- Envelop A: Administrative documents,
- Envelop B: Technical offer
- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelops will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

N°: 04/ONIT/
CONSTRUCTION
TO VIANE

IN K

9. Delai de Livraison

03 MONTHS

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a firstrate banking establishment approuvé par la FCA (2 000 000 Frs) CFA valid for thirty (30) days beyond the date of validity of offers.

11. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including **one (01) original** and **Six (06) copies** marked as such,

- Envelop A: Administrative documents,
- Envelop B: Technical offer
- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelops will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

N°: 04/ONIT/
CONSTRUCTION
TO VIANE

IN K

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **23/06/2021 at 10:00am** local time **by the Tender Board of the Kumba**

13. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory criteria and essential criteria. The aim of this criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

A/Eliminatory Criteria.

A bid shall be rejected if:

- It lacks any Administrative document;
- Insufficient or Absent of amount of bid bond
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document;

It lacks any quantified unit price; It carries any false information.

It does not respect the model documents

- The bidder has antecedents of abandoned or uncompleted project

NB: when an administrative document is missing or found to be non- compliant during the bid opening session, the bidder shall

B/Essential Criteria.

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming

- General presentation of the tender file,
- References of the company in the similar achievements,
- Experience of supervisory staff,
- Logistics (equipment),
- Methodology,
- Financial capacity,
- Attestation of site visit signed by the bidder,
- Report of site visit signed by the bidder,
- The Special Administrative clauses (SAC), each page should be initialled and the last page signed and stamped.
- The Special Technical Clauses (STC). Each page should be initialled and the last page signed and stamped.
- Pre-financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima

C/Main qualification Criteria.

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

Access to credit or other financial sources (75% of project amount tax inclusive) Yes / No

References of similar jobs; Yes / No

Availability of material and essential equipment Yes / No

Experience of supervisory staff Yes / No

- Methodology Yes/No

- Turnover as in business license above or equal to 75% of project amount tax inclusive;

14. Attribution

Yes/No

The contract shall be awarded to the bidder with the lowest realistic financial offer having the technical and administrative files w

Qualified personnel relevant to the job. Yes/No

15. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

16. Renseignements Complémentaires

Further complementary information may be obtained during working hours from the **Development/contract Office** of the Kumb

AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT

**MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND
VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON
PROJECT: AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP)
SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF WORKS MODE OF
FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 1011IS**

FINANCEMENT

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Construction, Supply & Installation of two Semi Industrial Oil Palm Processing Units at Bombe Bakundu & Bachuo Akagbe of the South West Region.

NCB Reference N° 031/2021/NCB/STB/CCCM-AVAIVDP of 12/05/2021

2. Consistance des prestations

1. The *Government of Cameroon* has received financing from the [s'amie Development Bank (IsDB) toward the cost of the **Agricultural Infrastructure and Value Chain Development Project**, and intends to apply part of the proceeds towards payments under the contract for construction, supply & installation of two semi industrial oil palm processing units at Bombe Bakundu & Bachuo Akagbe.

3. Allotissement

1. All bids must be accompanied by a *Bid Security* as follows:

LOT NO	AMOUNT IN F CFA
LOT 1	13,900,000(Thirteen million vine hundred thousands)
LOT 2	14,200,000 (Fourteen million two hundred thousands)

4. Consultation du Dossier



1. The Ministry of Agriculture and Rural Development through the Agricultural Infrastructure and Value Chain Development Project now invites sealed bids from eligible bidders for the **Construction, Supply & Installation of two semi industrial oil palm processing units at Bombe Bakundu & Bachuo Akagbe** as follows:

LOT	DIVISI	SUB	COMMU	DESCRIPTION OF THE WORKS	DURAT
Identif ication	ON	DIVISIO N	NITY		ION III Months
Numb er					
1	Meme	Mbonge	Bombe	The works to be executed are as follows:	16
			Bakundu	- Preliminary works which include improvement of the access road and construction of a box culvert to the project site and bulldozing of the site	
				- Construction of metallic portal frame for the mill structure as detailed in the bidding document	
				- Supply & installation of machinery /equipment as	

detailed in the bidding document

- Construction of the mill office block as detailed in the bidding document

- Construction of a borehole for the water supply system as detailed in the bidding document

- Construction & installation of oil storage tanks as detailed in the bidding document

- Construction of a generator house as detailed in the bidding document

-Installation of electric power substation (transformer station as specified in the studies presented by the Electricity Corporation ENEO) F & P Transformer H16-160KVA-30KV/B2. The distance from the site to the High Tension Line is 25m from the site

-Training of mill staff, production of operations/ management manuals and follow up during the guarantee period

2 Many u Upper Bachuo The works to be executed are as follows: 16
Bayang Akagbe

- Preliminary works which include improvement of the access road and construction of a box culvert to the project site and clearing of the site
- Construction of metallic portal frame for the mill structure as detailed in the bidding document
- Supply & installation of machinery /equipment as detailed in the bidding document
- Construction of the mill office block as detailed in the bidding document
- Construction of a borehole for the water supply system as detailed in the bidding document
- Construction & installation of oil storage tanks as detailed in the bidding document
- Construction of a generator house as detailed in the bidding document
- Installation of electric power substation (transformer station as specified in the studies presented by the Electricity Corporation ENEO) F & P Transformer H16-160KVA-30KV/B2. The distance from the site to the High Tension Line is 150m from the site

defined in the Procurement Guidelines. In addition, please refer to paragraphs 1.18 -21 setting forth IsDB's policy on conflict of interest.

-Training of mill staff, production of operations/

5. Acquisition du Dossier

management manuals and follow up during the guarantee period

1. A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a

3. Remise des offres

1. A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a as specified in IsDB's *Guidelines: Procurement of Goods, Works and related services under Islamic Development Bank Project Financing April 2019* and is open to all eligible bidders as

7. Delai de Livraison

16 MONTHS

8. Recevabilité des Offres

1. A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a

9. Ouverture des Plis

1. A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a

10. Renseignements Complémentaires

1. The address referred to above is:

Agricultural Infrastructure and Value Chain Development Project

Attn: Dr. Besong Ntui OGORK, Project Coordinator

AIVDP, SOWEDA Complex, Adjacent BICEC Bank

P.O Box 336, Buea, Republic of Cameroon

Tel: 237 233323411/237 679 82 44 48

Fax: 237 233323412

E-mail: aivdp.bueeieemail.com/ aivdp-bueaghotiiiiieo

Web site: www.soweda.org

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-135/C/MINSANTE/DEP/CEPS-BID PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° D13-48/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître D'ouvrage communique :

La consultation susmentionnée, pour la Communication et la Visibilité du Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine, est attribuée à La société **237 MATANGA SARL** selon le tableau suivant :

LOT	DELAI	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
Lot unique	03 ans	La communication et la visibilité du projet de renforcement du système national de transfusion sanguine.	237 MATANGA SARL	46 388 250 F CFA

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°017/C/FEICOM/DG DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°017/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société AREA Assurances	QUARANTE-SIX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE-NEUF (46 545 349) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/CBK/SG DU 27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBK/CIPM/2021 DU 14/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1 ET 2 DE BIKOK-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/CBK/CIPM/2021 du 14/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des salles de classe dans les Ecoles Publiques Groupe 1 et 2 de Bikok- centre,dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 24 mai 2021 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire des lettres commandes relatives aux travaux de réhabilitation des salles de classe dans les Ecoles Publiques Groupe 1 et 2 de Bikok- centre,dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	ETS ONDOA ANTOINE B.P : 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	10 100 000 (dix millions cent mille) FCFA.	03 (trois) mois
LOT 2	ETS ONDOA ANTOINE B.P : 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	12 400 000 (douze millions quatre cent mille) FCFA.	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE N°028/C/M/SG/CAD3/ 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAD3/CIPM/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 DEPARTEMENT DU WOURI - REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e communique : l'entreprise **ETS WALLY SERVICES**, BP : 34281 YAOUNDE Tél : 696.808.277, est adjudicataire de **DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAD3/CIPM/2021 du 20 avril 2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 DEPARTEMENT DU WOURI - REGION DU LITTORAL**

MONTANT : 24.384.282 TTC (Vingt Quatre Million Trois Cent Quatre Vingt Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Deux) FCFA TTC

Le présent communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les soumissionnaires non retenues sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

DOUALA le 25 Mai 2021

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉCISION N°0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE(PLANUT)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 15 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2014/575 du 19 décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°0019/A/MINMAP du 04 février 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 mai 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2 ;

Considérant l'Ordre de Service technique n°02/OS/MINEPAT/UCP/ABPDD/2019 du 13 septembre 2019, portant mise en demeure de redémarrer sans délai les travaux et de les achever dans un délai de trois (03) mois, servi à l'entreprise FON'S GROUP SARL ;

Considérant le procès-verbal du 13 août 2020 de constat de carence de l'entreprise FON'S GROUP SARL à exécuter son marché ;

Considérant la lettre n°2020/345/MINEPAT/SG/UCP/CNA/ABPDD du 04 septembre 2020 du Chef de Service du marché relative à la notification du procès-verbal de constat de carence à l'entreprise FON'S GROUP SARL,

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 182 (e) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 mai 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2, est pour compter de la date de

signature de la présente décision, résilié aux torts exclusifs, frais et risques de l'entreprise

FON'S GROUP SARL, BP : 10 307 Douala, Tél. : (+237) 233 043 532 / 677 359 165 /

690 824 962.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence

et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N° 00128/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII

(Autorité contractante)

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

- Considérant l'appel d'offre n° 003/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux de construction des forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire ALPHA PLOM est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut

- Montant : 42 492 949 TTC
- Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N° 00123/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII

(Autorité contractante)

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

-Considérant l'appel d'offre n° 001/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux d'assainissement de l'axe Akok Ndoe dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

-Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire COMPAGNIE GENERALE DES TRAVAUX, SARL est accréditaire du marché de l'objet visé ci-haut

- Montant : 100 000 000 TTC
- Délai d'exécution : 06 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DECISION N°0829-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGY/CIPM/21 DU 22 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de

Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil

D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics



Vu le circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des Finances, a Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/HGY/CIPM/21 du 22 février 2021 en procédure d'urgence pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Yaoundé;

Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La **Société SCAM SECU** est attributaire du marché relatif aux activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Yaoundé pour des montants **TTC de 105.321.600 (cent cinq millions trois cent vingt un mille six cent) FCFA** pour un délai d'exécution de **12 mois**.
YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 : Le Directeur Général de la **société SCAM SECU** est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières (DATF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement de l'acte de réception.
DUENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N°00129/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII

(Autorité contractante)

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

- Considérant l'appel d'offre n° 004/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire ALPHA PLOM est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut

- Montant : 15 991 425 TTC
- Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DECISION N°0832-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/HGY/CIPM/21 du 15 février 2021 en procédure d'urgence pour la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Procès-verbal de Négociation – LOT2 conformément à la Lettre N° 000141/L/MINMAP/CCCM-AG/2021 du 06/05/2021 concernant le Projet d'Appel d'Offres Nation Ouvert n° 002/AONO/HGY/CIPM/21 du 15 février 2021 en procédure d'urgence pour la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé

Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La **Société LES BERGES DU WOURI, et ETS MNC SERVICES** sont attributaires respectivement des marchés relatifs à la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé pour des montants **TTC de 88.179.413 (quatre-vingt-huit millions cent soixante-dix-neuf mille quatre cent treize) CFA pour le lot 1 ; 70.621.323 (soixante-dix millions six cent vingt un mille trois cent vingt-trois) FCFA lot 2 ; 60.036.114 (soixante millions trente-six mille cent quatorze) FCFA lot 3 et 30.378.043 (trente millions trois cent soixante-dix-huit mille quarante-trois) FCFA lot 4** pour un délai d'exécution unique de **10 mois**.

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Article 2 : Les Directeurs Généraux des dites sociétés sont invités à se présenter à la **DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES (DATF)** de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement du marché correspondant.



COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°0000038/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction des équipements d'éclairage public par les panneaux solaires dans la ville de Soa, région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction des équipements d'éclairage public par les panneaux solaires dans la ville de Soa, région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à



l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS DMS BP : 5777 - Yaoundé Tél. :675 42 25 14/694 86 55 20	45 500 843	04 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°0000039/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de (02) deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Nkometou 1 dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de (02) deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Nkometou 1 dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à



l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS TCHUENTE BP : 11231 - Yaoundé Tél. :699 49 96 32/655 40 25 03	16 488 531	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000036/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;96369791

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'électrification rurale de la localité d'ESSIMEL dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'électrification rurale de la localité d'ESSIMEL dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du présent marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS FARICKESSO BP : Yaoundé Tél. :673 15 86 75	96 369 791	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 004 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005731 de la session N° 05 du 31/03/2021 et N° 0005744 de la session N° 15 du 28/04/2021 et N° 0005749 de la session N° 019 du 06/05/2021 ;**

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/CAY 1^{er} / CIPM /21 du 31/03/2021 pour la construction d'un marché moderne à BILIK-Phase I, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à **l'Ets les QUATRES ETOILES, Yaoundé, B.P. : 1151, Tel. 699441690/673590319** représenté par Madame **MBELLE Salomé Henriette Epse ZOGO, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 196 544 463** (cent quatre-vingt-seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent soixante-trois) et un montant de TTC après rabais de 188 682 685 (cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-cinq).

Délai d'exécution des travaux: 6 (six) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°0000037/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NTOUESSONG IV-CARREFOUR ANDON-NKOLTSIT-CARREFOUR MEBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la route communale Carrefour Ntouessong IV-Carrefour Andon-Nkoltsit-Carrefour Mebouougou dans la Commune de SOA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la route communale Carrefour Ntouessong IV-Carrefour Andon-Nkoltsit-Carrefour Mebouougou dans la Commune de SOA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	GE GROUP SARL BP : 3553 - Yaoundé Tél. :671 02 34 60	47 522 748	04 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000040/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDLEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communales T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communales T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du présent marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	Groupement AIR FORAGE SARL & LA STE BELLE BRIQUE SARL BP : 30342 - Yaoundé Tél. :675 11 71 27/243 60 14 60	100 100 000	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE MATOMB

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB..

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB lance une demande de consultation relative à la fourniture des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 dans la commune de MATOMB. Consistance des prestations :

La prestation objet de la présente demande de consultation consiste en la fourniture des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 dans la commune de MATOMB.

2. Cout Prévisionnel

Cout prévisionnel : 5 000 000 (Cinq millions francs)

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

4. Financement

Le financement est assuré par le budget de la Commune de MATOMB.

5. Consultation du Dossier

N/A

6. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,

Cout prévisionnel : 5 000 000 (Cinq millions francs)

Montant de la Caution 100 000 Fr (cent mille Francs)

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le 15 Juin 2021 à 12 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 du 17 MAI 2021 pour LA FOURNITURE des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

8. Delai de Livraison

Les travaux objet du présent dossier de consultation devront être livrés dans un délai de Un (01) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution 100 000 Fr (cent mille Francs)

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 15 Juin 2021, à partir de 13 heures, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

11. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de MATOMB (Mairie de MATOMB), Maître d'ouvrage.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____ /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	ETS TCHUENTE BP : 11231 - Yaoundé Tél. :699 49 96 32/655 40 25 03	16 488 531	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUSSIONNAIRE	MOTIF
ETS JOHN BIL'S BP : 1591– Yaoundé	Éliminé pour modification des quantités dans l'offre financière

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMAT/CIPM/2020 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte **du Centre de Santé Intégré de Lisse**, une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions de FCFA)**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 30 items.

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **22 juin 2021 à 12heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

Demande de Cotation

N°02 /DC/CMAT/CIPM/2020 du 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **160 000 F CFA (cent soixante mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22 JUIN 2021 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB lance une demande de consultation pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art dans la commune de Matomb. Consistance des prestations :

La prestation objet de la présente demande de consultation consiste à la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art financés par le Fond routier dans la commune de Matomb.

2. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

3. Financement

Le financement est assuré par le Fond routier exercice 2021.

4. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,

Cout prévisionnel : **6 000 000 (Six millions francs)**

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.

5. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. **15 juin 2021 à 12 heures** et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

6. Délai de Livraison

Les prestations objet du présent dossier de consultation un délai de trois (03) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

7. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 juin 2021** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

9. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MATOMB au service des Marchés Publics ou au numéro **695 182 190**.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°06952/DC/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
244 000 200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement optimal de ses services, le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, une consultation pour la fourniture du matériel informatique à la CAA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture du matériel informatique suivant :

- Cinq (05) Imprimantes Départementales Multifonctions sans option ;
- Six (06) Stations de travail fixes.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **F.CFA 35 000 000** (*Trente cinq millions*).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine informatique.

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **en Ligne** .

6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation seront financées par le budget de la CAA, Exercice 2021, imputation budgétaire : 244 000 200.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de peut être consulté aux heures ouvrables, à la CAA, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés, **étage -1**, Tel : (+237) 222 222 226/ 222 220 187 ; email : caa@caa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la CAA, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés, **étage -1**, Tel : (+237) 222 222 226/ 222 220 187 ; e-mail : caa@caa.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante cinq mille (**55.000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 24 Juin 2021 à 14 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai, Yaoundé.

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de quarante cinq (**45**) jours maximum (jours calendaires). Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

2. Les fournitures objet de la Consultation seront livrées à l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), Boulevard du 20 Mai, à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 1 de la DC d'un montant de sept cent mille (**700 000**) francs CFA et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un Organisme Financier agréé.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 24 Juin 2021 à **15 heures** précises à la Salle de réunion du 5^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, par sa Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre incomplète ;
- Absence de l'agrément du fabricant ou de l'autorisation du fournisseur agréé, valide;
- Absence de certificat de conformité aux normes européennes ;
- Absence de certificat d'origine ;
- Absence de la déclaration
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues annuellement établie par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Score technique inférieur à 80% de critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base des critères essentiels ci-après:

1. Présentation de l'offre.....Oui/Non
2. Référence du soumissionnaire : Nombre de marchés similaires d'un montant de **F.CFA 30 000 000**, cumulés exécutés au cours des trois (03) dernières années >=05Oui/Non
3. Chiffres d'Affaire.....Oui/Non
4. Délai de livraison.....Oui/Non
5. Capacité d'autofinancement.....Oui/Non
6. Preuve d'acceptation des conditions du marchéOui/Non
7. Agrément du fournisseur Oui/Non
8. Garantie du fabricant ou du soumissionnaire..... Oui/Non
9. Prospectus originaux Oui/Non

NB : Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins 80 % de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la CAA à Yaoundé, Tel : (+237) 222 222 226/ 222 220 187 ; e-mail : caa@caa.cm.

- Dénonciations

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 et la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
Lot unique	ETS FARICKESSO BP : Yaoundé Tél. :673 15 86 75	96 369 791	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUSSIONNAIRE	MOTIF
ETS AM & CIE BP : 5559 – Yaoundé	Éliminé pour offre financière plus disante

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	ETS DMS BP : 5777 - Yaoundé Tél. :675 42 25 14/694 86 55 20	45 500 843	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF
ETS MAN CORPORATION BP : Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise
ETS ABC BP : 14953 – Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise
STE CAMEROUN FACTORING AND DEVELOPMENT BP : 34420 – Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !